



Réussir l'Exploitation des Ressources Naturelles en Afrique subsaharienne : la Qualité Institutionnelle Importe-t-elle ?

Successful Natural Resources Exploitation in Sub-Saharan Africa Countries: Does Institutional Quality Matter?

NANA KUINDJA Rodrigue

Enseignant-chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Université de Ngaoundéré

Laboratoire en Economie Appliquée (LEA)

Cameroun

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.20568534>

Résumé : L'objectif de cet article est d'analyser l'effet de la qualité des institutions en matière de démocratie et de décentralisation sur l'exploitation des ressources naturelles d'un échantillon de 36 pays de l'Afrique Sub-Saharienne sur la période 2010-2024. Pour cela, en nous appuyant sur la méthodologie de Messaoudi et *al.*, (2015), nous spécifions en panel dynamique, la relation qui définit la gestion des ressources naturelles en fonction de ses principaux déterminants. L'estimation par la méthode des moments généralisés en système (Sys-GMM) de ladite relation aboutit à deux principaux résultats : (1) la démocratie affecte positivement l'exploitation des ressources naturelles ; (2) l'amélioration de la qualité de la décentralisation diminue l'impact négatif de la volatilité de la démocratie sur l'attractivité des richesses naturelles. Ces résultats invitent les autorités politiques africaines à améliorer la qualité de leurs institutions, à l'effet d'appliquer des stratégies de développement local et faciliter l'accession de leurs pays au club des économies émergentes.

Mots clés : Démocratie ; Données de panel ; Ressources naturelles ; Décentralisation ; Sys-GMM.

Abstract: The objective of this article is to analyze the effects of the interaction between democracy and the quality of decentralization on the exploitation of natural resources in a sample of 36 countries in Sub-Saharan Africa Countries on the period 2010-2024. To do this, relying on the methodology of Messaoudi et *al.*, (2015), we specify in a dynamic panel, the relationship that defines the management of natural resources according to its main determinants. The estimation by the system generalized method of moments (Sys-GMM) of the said relationship leads to two main results: (1) democracy positively affects the exploitation of natural resources; (2) improving the quality of decentralization reduces the negative impact of the volatility of democracy on the attractiveness of natural resources.

These results invite African political authorities to improve the quality of their institutions, in order to apply local development strategies and facilitate the accession of their countries to the club of emerging economies.

Keywords: Democracy; Panel data; Natural Resources; Decentralization; Sys-GMM.

Classification JEL : E44, G21, G28, O17

1. INTRODUCTION

Durant les années 2000, la remarquable augmentation des exploitants des ressources naturelles entrants enregistrée dans les économies en développement en général et en Afrique Subsaharienne (ASS) notamment remet en cause les résultats jusque-là établis par les travaux empiriques sur l'effet dépressif de la mauvaise gouvernance. Sur la période 2000-2020, l'ASS a relativement attiré des exploitants miniers et du pétrole issu des richesses naturelles de leurs pays en provenance de l'extérieur. Plus précisément, elle a enregistré des taux de croissance respectivement de 531,41% et 376,31% des flux et stocks des exploitants en ressources naturelles entrants sur ladite période (CNUCED, 2022). Il convient cependant de relever que cet accroissement spectaculaire s'est réalisé dans un contexte d'ineffectivité de la décentralisation, le plus souvent imputable à une forte instabilité de la démocratie, considérablement plus volatile en Afrique que partout ailleurs (Ongo et *al.*, 2024). Les ressources naturelles que possède l'Afrique lui offrent une chance de favoriser son développement humain et économique. Cependant, elle souffre du paradoxe de l'abondance, à savoir qu'elle ne se traduit pas en niveaux équivalents en matière de prospérité, de développement à grande échelle et d'industrialisation axée sur les ressources (Davis et *al.*, 2005).

Contrairement à cette tendance observée, sur le plan théorique, la rente des ressources globalement et les ressources naturelles en particulier ont été toujours analysé comme une action irréversible, caractérisée par des coûts irrécupérables, un faible transfert des fonds aux populations, dont le seuil de rentabilité augmente avec l'incertitude (Alhassan et *al.*, 2021). Dans un contexte de grande incertitude surtout, retarder le développement local est souvent considérée comme une stratégie optimale pour une commune qui doit opérer le choix entre la stratégie d'exploitation des ressources naturelles et celle du retranchement (Bhattacharyya et *al.*, 2014). En introduisant des frictions sur les marchés des exploitants et en créant les écarts entre les prix des produits exploités et ceux qui auraient été déterminés uniquement par les forces du marché dans une situation de démocratie, une ineffectivité de la décentralisation traduit une grande incertitude macroéconomique et réduit l'efficacité économique (Acemoglu et *al.*, 2010). Dans cette perspective, une instabilité de la démocratie et une décentralisation voilée reflètent l'instabilité économique dans le pays hôte,

renchérissent les coûts de l'exploitation et de transactions des firmes multinationales exploitantes et réduisent par conséquent et réduisent par conséquent l'attractivité des richesses nationales.

Les élites politiques visent des gains à court terme et non des objectifs de développement à long terme (Harvey, 2021). De plus, la facilité d'accès aux recettes et de leur captation sont des facteurs qui entament la redevabilité des États et qui les rendent plus enclins à préserver les intérêts de l'élite minoritaire au pouvoir, avec des bénéfices limités pour les populations (CNUCED, 2022). Lorsqu'ils sont utilisés de manière productive, les fruits des ressources naturelles peuvent être un catalyseur essentiel du développement économique durable. Ces ressources sont en quelque sorte un stock de capital naturel et leur disponibilité peut ainsi être vue comme un réservoir de richesse (Muigua, 2020). Les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles peuvent être utilisés pour créer une base à partir de laquelle la croissance économique peut décoller et est ainsi admise. Cependant, il faut noter qu'elles peuvent avoir des effets négatifs et être une malédiction s'il n'existe aucun mécanisme facilitant leur transformation des ressources naturelles en résultats de développement (Henri, 2019).

L'Afrique est sans doute le continent le mieux doté en richesses naturelles. Elle compte aujourd'hui environ 1,4 milliards de personnes en 2022 soit 18% de la population mondiale, inégalement réparties dans 55 États (ONU). Dans l'ensemble, elle a une densité de population inférieure à la moyenne mondiale, avec environ 35 personnes par km carré contre 47% globalement. L'Afrique possède d'importantes richesses en termes de ressources naturelles (Mbaku, 2020). Le continent détient plus de la moitié des minerais rares au monde, et il est riche en ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables (Nana Kuindja, 2023). L'Afrique compte par sa géographie la plus grande étendue de terres arables au monde. Elle occupe le 2^{ème} rang mondial quant à la longueur et la largeur des fleuves (le Congo et le Nil, respectivement) et le deuxième rang en matière d'étendue de la forêt tropicale (Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, 2013). D'après la BAD (2023), la valeur ajoutée totale de son seul secteur de la pêche et de l'aquaculture est estimée à 24 milliards de dollars américains. En outre, environ 30 % des réserves mondiales de ressources minérales se trouvent en Afrique. La décentralisation consiste au transfert de pouvoirs et de compétences de l'État à des autorités locales élues instituées en régions (Caprio et *al.*, 2004)

Les réserves de pétrole avérées du continent représentent 8 % des réserves mondiales, et ses réserves de gaz naturel comptent pour 7 % des réserves mondiales. Les ressources minérales représentent environ 70 % des exportations totales de l'Afrique et environ 28 % de son Produit intérieur brut. Les revenus liés aux récentes découvertes de pétrole, de gaz et de ressources minérales pourraient accroître les recettes de l'État de 9 à 31 % au cours des dix premières années de production dans des pays comme le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda (Frankel, 2015). Les industries extractives sont perçues comme des moteurs de croissance économique et de financement du développement.

Outre la construction d'industries manufacturières, l'exploitation des ressources naturelles pourrait fournir les recettes nécessaires à l'investissement dans les services sociaux tels que la santé et l'éducation (Ongo et *al.*, 2024). En dépit de toutes les richesses naturelles dont abonde l'Afrique, elle n'en demeure pas moins le plus pauvre de la planète, bien qu'il y ait des différences marquantes entre les pays. Les IDE dans la plupart de ces pays reste de très faible niveau et l'écart du revenu par rapport à celui des pays avancés s'est creusé (Rotillon, 2005). Aujourd'hui, plus de 300 millions d'habitants d'Afrique sub-saharienne ont moins de 1 dollar par jour pour vivre (Chachu et *al.*, 2021).

L'exploitation des ressources naturelles est une activité sociale, qui met en jeu des problèmes d'action collective, autour d'enjeux qui sont simultanément sociaux (la répartition de l'accès à la ressource et des bénéfices qui peuvent en être tirés, entre les différents acteurs), économiques (l'utilisation et la valeur de la ressource) politiques (le pouvoir de définir les règles, la distribution de l'accès, des opportunités de revenu et d'en assurer la mise en œuvre et le respect). Les ressources naturelles, renouvelables ou non renouvelables, bénéficient de leurs revenus d'exportation et de la monnaie générée par l'exportation d'origine, contribuant ainsi à la croissance économique des pays propriétaires de ces ressources ou des avantages obtenus en transformant ces ressources en production de biens de consommation localement (Glasser et *al.*, 2004). C'est le cas des pays scandinaves (Norvège), qui ont réussi à atteindre un niveau de développement très avancé. Mais ce n'est pas toujours le cas, pour les autres pays, comme les pays d'Afrique et ceux de L'Amérique latine, qui sont dotés des réserves de richesses naturelles, mais ils connaissent une croissance plus lente que celle des pays qui ne disposent pas de ressources naturelles (Hodgson, 2022). Les facteurs explicatifs de ce paradoxe résident dans le cadre institutionnel et la qualité du fédéralisme budgétaire.

Globalement, la richesse en ressources naturelles n'a pas bénéficié aux populations africaines en termes d'inclusion et de réduction de la pauvreté (Sun et *al.*, 2018). Le rôle de la bonne gouvernance et des institutions dans la gestion des revenus issus des ressources naturelles a fait l'objet d'une littérature théorique et empirique abondante. Elles constituent un pilier de leurs économies, leurs existences à des conséquences sur la conduite de la politique économique ainsi que pour le rôle et la conception des institutions. Une bonne administration politique et les ressources naturelles peuvent, dans de bonnes conditions, se combiner pour créer un cercle vertueux de croissance et de prospérité (Eckerberg, 2019). La mauvaise qualité des institutions est l'une des causes majeures de la malédiction des ressources naturelles. Toutefois les institutions deviennent efficaces lorsqu'elles permettent d'améliorer les conditions de vie des populations. Le théorème de Oates (2005) voit en la décentralisation un facteur de développement économique. Il précise que du moment où il existe un grand nombre d'unités politiques, les citoyens ont plus de chance de trouver une collectivité assurant le niveau de services qui répond le mieux à leurs préférences.

Les théories de la décentralisation sont de deux ordres, d'une part les théories libérales ou normatives et d'autre part les théories analytiques ou descriptives (Piccioto, 2003). Les revenus tirés des ressources naturelles génèrent de la richesse, promeuvent le développement et la croissance. Lorsqu'ils sont utilisés de manière productive, les fruits des ressources naturelles constituent un catalyseur essentiel du développement durable. La décentralisation, en permettant de rapprocher les décideurs politiques des citoyens, améliore la connaissance des besoins et des préférences des populations. Une meilleure information dans l'élaboration des politiques publiques est un facteur important d'efficacité dans l'allocation des biens publics. Celle-ci facilite les externalités positives pour la gestion des ressources naturelles et le financement communal (Carmignani, 2010)

Les ressources naturelles sont des stocks de capital naturel et un réservoir de richesse. La gestion de la concurrence qu'elle suscite entre les collectivités locales pour attirer les citoyens (la base fiscale), obligent les gouvernements locaux d'élaborer des politiques publiques plus efficaces et efficientes (Galiani et al., 2008). Dans un tel contexte, les services et biens publics sont de meilleure qualité, ce qui permet à l'économie de bénéficier des externalités positives que génèrent la stabilité politique et la qualité des biens publics fournis. Les revenus tirés peuvent être utilisés pour créer une base à partir de laquelle la croissance économique peut décoller. L'idée que la richesse en ressources naturelles peut soutenir un développement économique durable est ainsi admise. Cependant, il faut noter que les ressources naturelles peuvent avoir des effets négatifs. S'il n'existe aucun mécanisme facilitant la transformation des ressources naturelles en résultats de développement, les ressources naturelles peuvent être une malédiction (Nana Kuindja, 2022). Qui plus est, la décentralisation est souvent considérée comme un facteur de corruption, ne serait-ce que par le simple fait que la multiplication des centres de décisions politiques augmente les opportunités de corruption (Darrat et al., 2005).

La manière dont une société est structurée et le processus d'élaboration des politiques (l'atmosphère politique) sont d'une importance vitale pour la gestion des ressources naturelles (Jamart et al., 2009). Les approches politiques et gouvernementales concernant la gestion des ressources naturelles sont au cœur d'une société durable (Eckerberg, 2019). Cela montre que l'un des mécanismes les plus importants qui soutiennent l'extraction et la gestion des ressources est l'environnement politique. Un environnement politique stable est crucial pour l'extraction des ressources et la croissance. Des aspects politiques tels que l'État de droit, des institutions efficaces, une administration publique efficace et l'absence de corruption permettent un climat des affaires favorables (Hussain, 2014). Une bonne administration politique et les ressources naturelles peuvent, dans de bonnes conditions, se combiner pour créer un cercle vertueux de croissance et de prospérité. La littérature empirique montre que les pays riches en ressources semblent être enclins à un mauvais gouvernement, un phénomène que les chercheurs ont qualifié de « bonne économie, mauvaise politique » (Lewin, 2011). Une bonne

économie implique l'adoption de stratégies économiques qui favorisent la croissance économique. Une mauvaise politique entraîne le choix de stratégies politiques qui font avancer les intérêts des politiciens aux dépens des citoyens. Généralement, le type de gouvernance et l'arrangement politique existant déterminent si une bonne économie est une bonne politique (Agarwal, 2018). Dans les pays africains, où le gouvernement et les institutions étatiques sont inefficaces, les règles politiques et la politique économique s'égarer souvent. La contrainte des politiciens prend le pas sur les politiques économiques aboutissant à une mauvaise politique (Henri, 2019).

De nombreux pays africains placent la propriété des ressources naturelles au gouvernement et ce dernier est également le seul bénéficiaire des fonds obtenus de l'extraction des ressources. Lewin (2011) déclare que cette concentration des fonds de ressources avec le gouvernement peut entraîner un certain nombre de problèmes tels que la corruption, la recherche de rente et les pertes d'efficacité résultant d'une mauvaise administration. Pour certains auteurs, la malédiction des ressources naturelles serait un phénomène purement institutionnel. Mehlum et *al.*, (2006) montrent que si les institutions sont de bonne qualité (favorables aux activités productives), les ressources naturelles favorisent la croissance. En revanche, la présence d'institutions favorables aux activités de prédation contribue à transformer les ressources naturelles en malédiction. Si la qualité des institutions est supérieure à un certain seuil, l'effet négatif du capital naturel est totalement neutralisé (Kayitare et *al.*, 2015). Cela montre que, dans les pays en développement, les revenus tirés des ressources peuvent amener le gouvernement à s'engager de manière improductive et inefficace. Au lieu d'investir les rentes des ressources dans des programmes de développement tels que des projets d'infrastructure et du capital humain, les gouvernants canalisent une grande partie des ressources vers des activités qui leur permettent de rester au pouvoir (Baldwin, 2017). Cela consolide le pouvoir des élites enracinées et des partisans du régime, accentuant les inégalités de revenus et étouffant les réformes politiques.

De cette manière, on peut dire que la richesse en ressources aggrave la qualité des institutions, car elle permet aux gouvernements de pacifier la dissidence, d'éviter la responsabilité et de résister à la modernisation (Isham et *al.*, 2003). Les flux de revenus des ressources facilitent la corruption en permettant aux fonctionnaires de détourner facilement les profits à des fins personnelles. Les revenus génèrent également une richesse stupéfiante qui facilite les réseaux de corruption et de clientélisme (Sterwart, 2012). En Afrique, les fonds publics sont détournés par des élites politiques corrompues (Dantas, 2006). L'Afrique souffre d'une « malédiction des ressources », où les dotations en ressources naturelles des pays ne se sont pas traduites par une croissance économique positive (Ziaba, 2020). Dans certains cas, ils ont entraîné une contraction. Utiliser les ressources naturelles pour construire un développement économique durable est le défi auquel sont confrontés de nombreux gouvernements africains (Sudhir, 2011). La faiblesse de la gouvernance régionale dans plusieurs Etats

africains signifie que ces communautés africaines souffrent le plus et reçoivent peu d'avantages tangibles (Aragbonfoh, 2015). Pour les autocrates, ce qui semble être une mauvaise politique est souvent une bonne politique (Robinson et *al.*, 2006). Ces politiques de décentralisation sont souvent basées sur des calculs politiques pour la victoire électorale plutôt que sur des politiques internes claires résultant de discussions internes (Kayitare et *al.*, 2015). C'est le cas en Afrique où de nombreux pays n'ont pas encore mis en place une gouvernance régionale susceptible d'empêcher la dictature, la corruption et la malédiction des ressources (Crocker, 2019). Là où cette malédiction des ressources existe, elle réside probablement dans l'économie politique plus profonde des institutions, plutôt que dans la gestion économique en soi (Freehills, 2020).

La rente des ressources naturelles, si elle est mal gérée, peut aussi mener à un gouvernement autocratique. Pire encore, elle peut conduire à des conflits en affaiblissant les structures étatiques, en encourageant la captation de la rente et en relâchant l'obligation de rendre des comptes (Collier et *al.*, 2003). Les chercheurs s'accordent à dire que la malédiction des ressources provient du fait que l'abondance des ressources tend à affaiblir les institutions politiques et surtout à favoriser la corruption, ce qui entrave par conséquent la croissance économique (Zhan, 2017). En effet, la fragilité des institutions politiques est exacerbée par les revenus générés par le secteur des ressources naturelles. Par le biais de la corruption, cette fragilité garantit des revenus supplémentaires aux dirigeants au détriment des performances macroéconomiques (Ross, 2004). L'effet des ressources naturelles sur la corruption est probablement non linéaire et il dépend du type de ressources naturelles, les ressources concentrées (pétrole, minerais) étant plus propices à la corruption que les produits agricoles (Sala-I-Martin et *al.*, 2003). Les problèmes causés par l'exploitation des ressources naturelles sont la corruption, le problème de droit ou de justice, l'administration publique inefficace, la mauvaise régulation, le manque de voix et de responsabilité, l'instabilité politique (Atangana, 2019). Les pays africains devraient promouvoir la décentralisation et diversifier leurs économies pour permettre aux ressources naturelles d'influencer positivement le développement économique.

Les ressources naturelles génèrent de la frustration parmi les populations locales à cause des procédures d'expropriation et de l'injuste répartition de la rente entre les régions (Collier et *al.*, 2004). Les ressources permettent de financer les activités des rebelles par la vente directe, l'octroi de droits futurs d'exploitation et l'extorsion de fonds. Enfin, les conflits civils nuisent à la qualité institutionnelle via l'absence de contrôle de l'Etat sur une partie du territoire national, via l'instauration de régimes d'exception et via l'absence de consensus dans la prise de décisions. En fait, les ressources naturelles constituent l'une des causes principales de conflits violents, et elles représentent une menace pour le processus de régionalisation dans la plupart des États africains (Forum Tana, 2017). Les études menées par Mehlum et *al.*, (2006) étayaient notamment l'argument

selon lequel l'abondance de ressources est une bénédiction pour les pays dotés d'une décentralisation effective et une malédiction pour ceux dotés d'une centralisation exacerbée. Un point de vue légèrement plus nuancé suggère que le cadre institutionnel d'un pays est, en effet, endogène et qu'il peut évoluer en fonction des richesses naturelles (Robinson et *al.*, 2006). Dans le cas présent, Jensen et *al.*, (2004) affirment que la dépendance à l'égard des ressources naturelles peut avoir des effets négatifs graves tant pour la transition démocratique que pour la consolidation de la démocratie.

Certains résultats transnationaux, non circonscrits à l'Afrique, suggèrent qu'un lien de causalité peut en effet être établi entre la faiblesse des institutions et la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles, car des secteurs de production non primaires ont moins de chances de voir le jour dans des pays aux institutions fragiles (Brunnschweiler et *al.*, 2008). Néanmoins, en raison de la complexité de la question et du manque de travaux empiriques solides sur le sujet, la compréhension de ce lien reste limitée. Un des axes d'étude de la relation de causalité pourrait partir du postulat que la dotation en ressources naturelles affaiblit les institutions, indépendamment du degré initial de leur solidité. Au cours des cinq dernières années, la découverte de ressources naturelles dans la vallée du Rift, en Afrique de l'Est (pétrole), ainsi qu'au large des côtes du Kenya, de la République-Unie de Tanzanie et du Mozambique (gaz naturel) ont généré beaucoup d'optimisme. Cependant, pour un pays doté d'institutions faibles, la découverte de ressources naturelles sur son territoire ou l'accroissement de la dépendance à l'égard de telles ressources amoindrit les capacités de l'État à transformer la croissance en gains socioéconomiques et en émergence de la région (Torvik, 2009).

Un pays dont les institutions sont déjà fortes, transparentes et responsables est en mesure de tirer au mieux parti des bénéfices alimentés par les ressources naturelles. Le Ghana, un pays doté d'institutions solides et tributaire de ses ressources naturelles, illustre fort bien ce cas de figure. Depuis la découverte de ressources pétrolières au large de ses côtes en 2007, le secteur des ressources naturelles a gagné en importance en tant que moteur de la croissance nationale. Les indicateurs socio-économiques du Ghana ont largement continué à progresser, soutenus par des institutions démocratiques relativement fortes et indépendantes. La découverte de ces ressources naturelles date de l'ère coloniale, lorsque les institutions fondées sur les industries extractives et exclusives représentaient la norme (Iizuka et *al.*, 2010). Même dans les pays démocratiques et prospères qui font un bon usage des rentes issues des ressources naturelles, les spécificités de l'industrie extractive posent problème dans le cadre d'un programme de développement piloté par l'État et rendent en particulier difficile la réduction de l'inégalité et l'émergence dans les régions (Marin et *al.*, 2015).

Les faits stylisés relatifs à la relation entre qualité des institutions et la gestion des ressources naturelles laissent apparaître des divergences (Barma et *al.*, 2012). Dans le cas des pays africains, il y a un grand nombre d'évidences confirmant ce fondement institutionnel de la malédiction des

ressources. Par exemple, la comparaison de la croissance économique du Botswana et de la République Démocratique du Congo est déterminante dans l'intérêt que nous portons à la question des causes institutionnelles de la malédiction des ressources. Alors que la RDC est considérée comme un exemple de l'un des pires échecs économiques, le Botswana est cité comme l'une des plus belles réussites. Pourtant, il est certain que les économies de ces deux pays sont basées sur les ressources naturelles. Généralement, le constat observé de la forte croissance du Botswana et de la croissance lente de la majorité des pays africains est souvent expliquée par le fait que les incitations auxquelles les politiciens font face lorsqu'ils sont confrontés à une augmentation de la rente tirée des ressources se traduisent dans des choix politiques différents en fonction des institutions.

Pour expliquer la très forte exploitation des ressources naturelles observés ces dernières années en ASS, dans le cadre de cette étude, nous faisons l'hypothèse que l'amélioration de la qualité de la gouvernance des institutions sur le continent a réussi à réduire partiellement les effets négatifs de l'instabilité macroéconomique en termes de niveau élevé de l'exploitation des ressources naturelles. La gouvernance des institutions, entendus comme règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines, peut être définie comme l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles (PNUD, 2000). Cette impulsion a été donnée au début des années 1990 et s'est renforcée pendant la décennie 2000 où l'ASS a engagé des réformes institutionnelles et amorcé la libéralisation du cadre réglementaire de la gestion des ressources naturelles, mais cependant, très timidement comparativement aux autres régions du monde. La symbiose entre la décentralisation et la démocratie sont des facteurs importants pour savoir si la richesse en ressources naturelles sera une bénédiction ou une malédiction dans l'optique d'un développement solidaire, de la paix et de la sécurité (Andersen, 2010).

L'objectif de cet article est d'évaluer l'effet de la qualité des institutions en matière de démocratie et de décentralisation sur l'exploitation des ressources naturelles d'un échantillon de 36 pays de l'Afrique Sub-Saharienne sur la période 2010-2024 à l'aide de la méthode des moments généralisés en système (Sys-GMM) en panel dynamique. Cette étude apporte au moins trois principales contributions à la littérature relative à l'exploitation des ressources naturelles. En premier lieu, le gouvernement où le peuple exerce sa souveraineté affecte positivement l'exploitation des ressources naturelles. En second lieu, une décentralisation efficace et effective oriente la prise de décision sur l'attractivité des richesses naturelles. En troisième lieu, notre étude porte sur les pays de l'ASS qui ont le plus besoin de mobiliser d'importants revenus issus de la rente des ressources naturelles pour atteindre l'objectif d'économie émergente fixé par leurs autorités, et qui parallèlement sont dotés d'institutions de qualité relativement moins bonne par rapport au reste du monde. Au regard de ce qui précède, la principale implication des résultats mis en évidence est d'encourager les autorités

politiques africaines à améliorer la qualité de leurs institutions, à l'effet d'appliquer des stratégies de développement local et faciliter l'accèsion de leurs pays au club des économies émergentes.

En plus de cette introduction, la suite de l'article est constituée de quatre sections additionnelles. La deuxième section offre une revue synthétique de la littérature sur les déterminants institutionnels et décentralisés des ressources naturelles. La troisième section propose une analyse des faits stylisés sur l'exploitation des ressources naturelles et expose la démarche méthodologique. La quatrième section analyse les résultats. La cinquième section conclut en tirant les implications de politique économique.

2. REVUE SYNTHETIQUE DE LA LITTERATURE

L'apport de la démocratie et de la décentralisation sur l'exploitation des ressources naturelles dans les pays d'Afrique subsaharienne reste encore très mitigé. En effet, Richard Auty (2002), en développant la théorie de la malédiction des ressources suggère que les pays riches en ressources et riches en minerais connaissent une croissance économique négative. L'une des raisons possibles est la maladie hollandaise, car les économies ayant une plus grande abondance de ressources ont une demande plus élevée de biens non échangeables, réduisant ainsi le volume de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier et confrontant ainsi l'économie à la « maladie » (Roy et *al.*, 2013).

2.1. Une analyse de la relation théorique

L'analyse de la nature de la démocratie a été un thème central dans la recherche macroéconomique récente en général et dans la littérature sur la malédiction des ressources naturelles en particulier. Il existe deux points de vue très différents sur la relation entre régime politique et la croissance économique. Baffes et *al.*, (2010) affirment que la démocratie perturbe la production et augmente l'incertitude dans l'économie, les incitations à l'accumulation de capital physique et réduit le taux de la croissance économique. Humphreys et *al.*, (2007) soutiennent que la démocratie implique des changements structurels substantiels qui défont les coalitions politiques et induit des réajustements douloureux dans les rapports de force entre différents groupes d'intérêts car cela réduit les tensions sociales et politiques. Blundo (2008) souligne l'importance de la démocratie et de la décentralisation au développement économique et sont censées favoriser les transactions économiques principalement en réduisant les risques. Cependant, les controverses se posent sur l'effectivité et l'efficacité de la démocratie et de la décentralisation et sur les facteurs à travers lesquels elles impactent la performance économique et le bien-être des populations locales (Berthélemy et *al.*, 2002).

La décentralisation est un concept multidimensionnel et en tant que tel, elle recèle plusieurs aspects : l'aspect politique (plus de pouvoir et de participation à la base), l'aspect économique (promotion du développement économique), et l'aspect socio-culturel (promotion du savoir et du savoir-faire local).

Cette qualité fait d'elle un concept dont l'analyse mono disciplinaire devient assez difficile. Les théories de la décentralisation sont de deux ordres, d'une part les théories libérales ou normatives et d'autre part les théories analytiques ou descriptives. Piccioto (2003) définit les trois fonctions de l'Etat à savoir : l'allocation des ressources, la redistribution et la stabilisation de l'activité économique. Les fonctions de redistribution et de stabilisation de l'économie font état de consensus dans la littérature économique. Elles devraient être assurées par le gouvernement central. Seule la fonction d'allocation des ressources peut être exercée par les gouvernements locaux, raison pour laquelle les divergences entre partisans de la théorie libérale et ceux de la théorie analytique se situent autour de cette fonction (Avom et *al.*, 2017). La décentralisation permet de rapprocher les décideurs politiques des citoyens, améliore la connaissance des besoins et des préférences des populations. Une meilleure information dans l'élaboration des politiques publiques est un facteur important d'efficacité dans l'allocation des biens publics, générant des externalités positives pour l'exploitation des ressources naturelles. Carmignani (2010) affirme que sous la condition d'un choix assez libre, la fourniture de certains biens publics est économiquement plus efficace lorsqu'un grand nombre d'institutions locales sont engagées que lorsque le gouvernement central, en est le fournisseur.

Bhattacharyya et *al.*, (2017) examinent l'effet des nouveaux chocs de découverte de gisements de pétrole et de minerais sur la survie des dirigeants à l'aide d'un modèle de risque proportionnel dans le temps discret, sans restriction du risque de base. Wright et *al.*, (2013) se concentrent sur la survie du régime, alors qu'Andersen et Aslaksen (2013) constatent que les deux régimes, démocratie et autocratie, de même que les types de ressources sont des facteurs qui influencent la survie politique. La rente dérivée des ressources naturelles affecte la survie politique intermédiaire et autocratique, mais pas dans les politiques démocratiques. Le pétrole et les diamants impactent positivement la durée du pouvoir. Aslaksen et Torvik (2006) trouvent que la rente de ressources affecte le choix entre la compétition pour le pouvoir politique à travers les élections et les conflits violents. Aussi, Caselli (2006) développe un modèle de la malédiction des ressources naturelles qui prédit une relation négative entre le revenu de ressources et la survie politique. L'idée essentielle de son modèle est que la rente de ressources naturelles est plus facilement assimilée par les élites dirigeantes que ne le sont d'autres sources de richesse. Bueno de Mesquita et Smith (2010) estiment un échantillon mondial de leaders mais estiment seulement un modèle de risque. Ferranti et *al.*, (2002) utilisent la survie politique comme fonction de la rente des ressources ou des exportations de produits primaires. Mehlum et *al.*, (2006) examinent la survie politique comme fonction des instabilités politiques (émeutes, troubles et violences civiles). Un système décentralisé et démocratique est essentiel pour l'utilisation réussie des ressources du pays et la prospérité économique à long terme.

L'économie institutionnelle est une extension de la théorie néoclassique, qui résulte de la coopération entre économistes et politologues étudiant le rôle des institutions dans la croissance économique (Demissie, 2014). Pour les ressources naturelles et la croissance économique, les théoriciens institutionnels soutiennent que la faiblesse des gouvernements et la corruption sont les principaux facteurs de ce que l'on appelle le phénomène de la malédiction des ressources naturelles. Dans les pays en développement dotés d'institutions faibles, ces ressources ont tendance à être acheminées, voire monopolisées, par l'intermédiaire du gouvernement, qui devient alors corrompu, moins sensible aux désirs des citoyens et moins intéressé à faire progresser les politiques et les institutions qui créent de la richesse (Vásquez, 2011). La richesse en ressources naturelles peut très facilement devenir une malédiction et causer de nombreux problèmes si le pays souffre de certaines faiblesses et s'il n'existe pas de cadre institutionnel préétabli de haute qualité (Kurečić & Seba, 2016). Dans des cas africains tels que l'Angola, le Nigeria et l'ancien Zaïre, les ressources minérales et autres ressources naturelles ont été liées à la corruption systémique et à la faiblesse des institutions étatiques (Basedau, 2005).

Melhum et *al.*, (2006) soutiennent que la démocratie et la décentralisation d'un pays jouent un rôle crucial pour déterminer si les revenus tirés des ressources naturelles apporteront ou non le développement. Ils affirment que la présence de ressources naturelles est associée à des revenus plus faibles lorsque les institutions sont favorables à l'accaparement, tandis que davantage de ressources augmentent le revenu global lorsque les institutions étatiques sont favorables aux investisseurs. L'étude est parvenue à la conclusion que la démocratie et la décentralisation conditionnent une malédiction des ressources avec la présence d'institutions de mauvaise qualité conduisant à un faible développement. Berthélemy et *al.*, (2002) ont révélé que les booms des ressources stimulent la mauvaise allocation des ressources dans le reste de l'économie en augmentant la valeur d'être au pouvoir et en fournissant aux politiciens plus de ressources à utiliser. La théorie de la dépendance examine les relations de pouvoir inégales qui se sont développées à la suite du colonialisme. Pendant la période coloniale, les nations coloniales nouvellement industrialisées se sont étendues dans des zones qui n'étaient pas revendiquées par d'autres puissances coloniales (Ikwechukwu, 2013).

Le résultat a été que les ressources naturelles des nations moins développées ont été utilisées pour alimenter les usines des nations coloniales. Les avantages de ce système de relations reviennent presque entièrement aux nations riches, qui deviennent progressivement plus riches et plus développées, tandis que les nations pauvres, qui voient continuellement leurs excédents drainés jusqu'au noyau, n'avancent pas, elles s'appauvrissent plutôt. Matunhu (2011) soutient que l'Afrique est positionnée pour se spécialiser dans la commercialisation des matières premières, tandis que le monde développé commercialise les produits finis. La pauvreté de l'Afrique n'est pas naturelle, mais une position artificielle. De plus, la propriété des moyens de production dans le secteur minier ou de

l'extraction des ressources naturelles est entre les mains d'investisseurs étrangers. Ces investisseurs étrangers ne font pas d'investissements significatifs en Afrique. Au contraire, ils ramènent les bénéfices dans leur pays d'origine. Dans une perspective de dépendance, le rapatriement des bénéfices représente une expatriation systématique des plus-values créées par la main-d'œuvre africaine utilisant les ressources africaines. Selon Acemoglu et Robinson (2010), les principaux déterminants qui différencient les pays sont la démocratie et la décentralisation.

La démocratie et la décentralisation devraient accroître la contribution des rentes tirées des ressources naturelles à la croissance économique d'un pays. Elles peuvent également favoriser indirectement la croissance économique grâce à la gestion des rentes des ressources naturelles (Safdar et *al.*, 2022). La coexistence de pouvoirs hétérogènes, d'origine publique, coutumière et associative, est une caractéristique durable des systèmes politiques locaux. On peut penser que c'est dans la construction d'articulations un peu plus fonctionnelles entre régulations publique, marchande, communautaire, et non dans l'absorption de l'une par l'autre, que des solutions, nécessairement fragiles dans un premier temps, peuvent émerger et se consolider (Arezki et *al.*, 2011). Il est de la responsabilité de l'Etat de les encourager, tout en veillant à l'équité des règles et dispositifs de gestion proposés et à la neutralité de ses propres agents. Les pays dotés d'un fédéralisme accru et d'une politique stable ont tendance à avoir des niveaux de croissance économique plus élevés. Ils sont capables d'attirer des investisseurs, créer un environnement commercial plus favorable et une politique de concurrence liée au développement économique (Adika, 2020).

De Soysa et *al.*, (2005) ont développé une relation entre l'abondance des ressources naturelles et la répression politique, proposant que les rentes des ressources naturelles augmentent la répression politique. Carreri et *al.*, (2017) ont constaté que des chocs pétroliers plus importants diminuent la concurrence électorale et conduisent à une plus grande intervention des groupes armés lors des élections pour contrôler les régions riches en ressources dans les pays riches en ressources. Jensen et *al.*, (2004) ont fait valoir qu'il est plus difficile de réaliser une transition démocratique à partir d'un régime autoritaire dans les pays rentiers africains s'il existe des pratiques telles que des niveaux plus élevés de dépenses publiques et une absence de décentralisation. Leurs résultats impliquent que l'abondance des ressources naturelles a un effet négatif sur le niveau de la stabilité politique. Collier et *al.*, (2005) ont suggéré que les rentes pétrolières sont un déterminant très important pour la stabilité politique d'un pays car elles impliquent une raison d'acheter la paix ou la guerre. Farzanegan et *al.*, (2018) ont démontré la relation positive directe entre les rentes des ressources naturelles et les conflits internes, expliquant que l'abondance des ressources naturelles permet de financer les dépenses du groupe au pouvoir politique. D'autres groupes luttent pour capter des montants plus élevés de rentes des ressources naturelles, et les combats entre groupes continuent d'aggraver la stabilité politique.

Les ressources naturelles sont mauvaises lorsqu'une nation a des institutions pauvres (Egorov et *al.*, 2009). Par conséquent, une nation doit en priorité s'assurer qu'elle a développé ses institutions afin d'exploiter efficacement sa richesse en ressources pertinentes. Une ressource naturelle entrave le développement institutionnel compétent, obligeant les pays à utiliser leur rente pour renforcer la qualité de la gouvernance (Ross, 2007). Ross (2001) soutient que les pauvres institutions sont les résultats de l'abondance des ressources. Mehlum et *al.*, (2006) attestent que les faibles institutions sont les causes de la malédiction et non le résultat. Ainsi, la corrélation entre les ressources naturelles et les performances économiques sont dues à la défaillance de l'Etat ou aux manquements en matière de gouvernance (Smith, 2007). Les ressources naturelles sont endogènes à l'économie (existence de liens) et elles sont contingentes au stock ou à la base des connaissances disponibles (Perez, 2010).

2.2. Une analyse de la relation empirique

Le processus de la démocratie est la sélection des leaders à travers une compétition lors des élections par le peuple qu'ils gouvernent (Alhassan et *al.*, 2021). En effet, Acemoglu et Robinson (2001) montrent que dans les Etats démocratiques, le pauvre impose l'augmentation des taxes sur les riches que dans les Etats non démocratiques. Kaufman et *al.*, (2003) concluent sur une relation négative et significative entre l'exploitation des ressources naturelles, démocratie et décentralisation. Cette étude porte sur un ensemble de 17 pays développés sur la période 1947-1991 à travers une régression sur données de panel. Sadik et *al.*, (2001), en analysant l'effet de la démocratie et de la décentralisation fiscale sur les richesses naturelles des communes, concluent sur une relation inverse dans le contexte des pays développés et aucune corrélation dans le cas des pays en développement. Il faut signaler que cette étude s'est faite sur un panel de 46 pays et une estimation à l'aide des MCO. Meschi (2006) conclut sur une relation négative et significative entre la gestion des ressources naturelles, la démocratie et la décentralisation financière sur un ensemble de 15 pays développés sur la période de 1950-1995. Cependant, Malik et *al.*, (2006) aboutissent quant à eux à une série de résultats mitigés. À partir des données en séries temporelles sur la période 1972-2005 et en utilisant les MCO, les variables de la décentralisation élaborées par ces auteurs, ont des paramètres négatifs et significatifs pour certains et des paramètres positifs pour d'autres (Nunnenkamp et *al.*, 2003).

Cette pratique incite les riches à s'opposer à la démocratie. Les auteurs développent une simple théorie de transition de régime politique et cette théorie est fondée sur les menaces de révolution de pauvre qui conduit à la démocratisation. Aussi, le désir du riche à s'opposer à la démocratie. Ainsi, la démocratie et la décentralisation sont souhaitable dans une société où les inégalités sont faibles. Pour eux, seule la redistribution est un atout pour la stabilité de la démocratie ou de la dictature. De même, Robinson et *al.*, (2006) utilisent les élections pour démontrer que la plupart des pays abondants en ressources ne sont pas démocrates. Ils proposent un modèle de clientélisme qui explique pourquoi

les politiciens font des redistributions inégales surtout dans le secteur public afin d'influencer les élections. Cependant, plusieurs études montrent que l'augmentation de revenu entraîne un pays à devenir plus démocrate. Pour Ross (2001), le pétrole empêche la démocratie et l'effectivité de la décentralisation dans les pays pauvres que dans les pays riches. Aussi, l'auteur se pose des questions sur les autres ressources telles que les minerais et autres. Il trouve que l'abondance des ressources minières freine la démocratie. Il donne l'exemple de l'Angola, la RDC, le Pérou et le Chili. En effet, Bhattacharyya et Collier (2014) montre à l'aide d'un nouvel ensemble de données globales sur les fonds publics et la rente de ressources couvrant 48 pays développées et en développement au cours de la période 1970 à 2005. Ils constatent que la rente de ressources réduit considérablement le stock de capital public et que cet effet négatif sur le capital public est atténué par de bonnes institutions. Bhattacharyya et Hodler (2010) ont montré le rôle de la démocratie et de la décentralisation sur le développement financier et la rente de ressources naturelles. Les auteurs trouvent que dans un pays qui présente de mauvaise qualité des institutions, la rente de ressource empêche le développement financier. Pour tester cette prédiction, ils utilisent un modèle de forme réduite et des données de panel couvrant les périodes 1970 à 2005 et 1870 à 1940 dans 133 et 31 pays, respectivement. Ces résultats impliquent que les pays riches en ressources ont tendance à être financièrement sous-développés.

Le passage à la démocratie et à la décentralisation apporte avec elle la destruction de groupes d'intérêt retranchés (Besley et *al.*, 2019). Le pouvoir devient plus diffus, puis la performance de croissance et l'ajustement aux gains exceptionnels s'améliorera. Besley et *al.*, (2010) ont également tenté d'examiner l'effet des revenus des ressources naturelles sur la capacité de l'État et les conflits. Leur étude a montré que les pays riches en ressources naturelles ont tendance à sous-investir dans la formation des capacités de l'État, ce qui rend les pays riches en ressources naturelles vulnérables aux conflits civils et à l'instabilité (Fearon, 2005). Il a constaté que les pays riches en ressources naturelles avaient tendance à avoir de faibles revenus lorsque le fractionnement était élevé. En outre, on a constaté que les pays dotés de ressources naturelles avec des niveaux élevés de fractionnement avaient tendance à avoir des droits de propriété faibles. Melhum et *al.*, (2006) soutiennent que la qualité de la démocratie et de la décentralisation d'un pays joue un rôle crucial pour déterminer si les revenus tirés des ressources naturelles apporteront ou non le développement. Ils affirment que la présence de ressources naturelles est associée à des revenus plus faibles lorsque la démocratie et la décentralisation sont favorables à l'accaparement, tandis que davantage de ressources augmentent le revenu global lorsque les institutions étatiques sont favorables aux investisseurs (Hodler, 2006).

Kayitare et *al.*, (2015) note que les partis politiques font des promesses aux citoyens par le biais de leurs manifestes électoraux sur la manière dont ils transformeront les ressources naturelles d'un pays en développement durable. Malheureusement, dans de nombreux pays, ces promesses sont souvent

basées sur des calculs politiques pour la victoire électorale plutôt que sur des politiques internes claires résultant de discussions internes. Robinson et *al.*, (2006) ont mené une étude sur les fondements politiques de la malédiction des ressources. Leurs recherches ont révélé que les booms des ressources stimulent la mauvaise allocation des ressources dans le reste de l'économie en augmentant la valeur d'être au pouvoir et en fournissant aux politiciens plus de ressources à utiliser pour influencer les résultats des élections. Selon l'étude, les pays dotés d'institutions qui promeuvent la responsabilité et la compétence de l'État profitent des booms des ressources parce que ces institutions atténuent les incitations politiques biaisées que ces booms produisent.

Bhattacharyya et *al.*, (2010) ont réalisé une étude économétrique à partir de données de panel et ont révélé que la qualité des institutions déterminait la relation entre l'abondance des ressources et la corruption. L'étude a conclu que les revenus tirés des ressources étaient corrélés à la corruption dans les États dotés d'une démocratie et d'une décentralisation médiocres. Aslaksen (2011) utilise un ensemble de données et montre que l'effet des ressources naturelles sur la corruption et le développement n'était pas uniforme, dépendant de l'efficacité des institutions. En particulier, une amélioration du score de démocratie réduit l'effet négatif de la richesse minière sur la corruption, mais pas l'effet du pétrole sur la corruption. Selon Andersen et *al.*, (2013), les richesses pétrolières permettent aux dictateurs autoritaires de rester au pouvoir plus longtemps. Arezki et *al.*, (2011) ont mené une étude sur l'impact des revenus pétroliers sur les performances et le développement de l'État dans les États non démocratiques. Ils montrent que les revenus pétroliers étaient corrélés à la corruption et cela a été observé dans les pays où la participation de l'État à la production pétrolière était élevée. L'effet des revenus pétroliers sur la corruption était faible et absent dans les pays où l'industrie pétrolière était privée. Des institutions électorales plus compétitives favorisent une plus grande transparence et responsabilisation des agents publics (Montinola et *al.*, 2019).

Kelley (2016) a soutenu que les mauvaises institutions et les dysfonctionnements associés sont à la fois la cause de la présence d'un secteur intensif des ressources naturelles et la cause de leur sous-développement politique et économique. En RDC, Shekhawat (2009) a constaté que la corruption continuait de déstabiliser l'économie et l'administration, et que les ressources de l'État étaient détournées pour financer des campagnes électorales et des comptes privés. L'étude a également révélé qu'en RDC, « entre 60 et 80% des recettes douanières seraient détournées, un quart du budget national n'a pas été correctement comptabilisé et des millions de dollars sont détournés ». L'abus de pouvoir pour des gains individuels a été remarqué par le personnel de bureau des plus hauts membres du gouvernement. Henri (2019) a enquêté sur les indicateurs institutionnels et économiques qui sont plus négativement affectés par les rentes des ressources naturelles en Afrique. Les problèmes les plus institutionnels causés par les rentes des ressources naturelles sont par ordre : la corruption ; problème

d'État de droit ou de justice ; des administrations publiques inefficaces ; mauvaise réglementation ; manque de voix et de responsabilité ; l'instabilité politique. Les rentes des ressources naturelles entraînent également une volatilité du PIB par habitant, entraînant un faible niveau d'accumulation de capital physique et humain. Nana Kuindja (2023) affirme que les pays africains devraient promouvoir la démocratie, la bonne décentralisation et diversifier leurs économies.

Selon Kaznacheev (2017), les économies de ressources dotées d'institutions politiques de qualité gèrent leurs revenus et atteignent la croissance économique et le développement social plus efficacement que celles dont les institutions politiques sont inadéquates. Pour Oyinlola et *al.*, (2015), il existe une association positive entre la richesse des ressources naturelles et la croissance économique, ainsi qu'une influence bénéfique de la décentralisation, de l'état de droit, de la voix et de la responsabilité dans les pays africains. Le progrès économique est déclenché en présence de ressources naturelles abondantes, dans un contexte décentralisé et démocratique. Alpha et Ding (2016) constatent qu'au Mali de 1990 à 2013, l'exportation des ressources naturelles avait un impact favorable sur la croissance économique. Cependant, lorsque les exportations de ressources naturelles se conjuguent à la corruption, la croissance économique en pâtit. Selon Alhassan et *al.*, (2021), l'interaction entre système politique et ressources révèle que la démocratie accroît les effets favorables des ressources naturelles sur la croissance économique, alors que les résultats sont mitigés à court terme. Les rentes pétrolières, minières et forestières ont interagi avec le régime politique pour stimuler l'expansion agricole et la croissance sectorielle.

Husson et Diawara (2003) analysent les difficultés d'un consensus sur la forme du modèle à utiliser, de même que sur les variables de la décentralisation et de la démocratie à mobiliser pour des analyses empiriques. Le cas spécifique de la décentralisation financière qui est captée, très souvent, pour la part des recettes/dépenses locales sur les recettes/dépenses nationales est très critiquée (Blundo, 2008) notamment parce qu'elle ne rend pas compte de tous les aspects de la décentralisation financière. Lemelle (2008) estime que les études sur la décentralisation dans le contexte démocratique des pays d'ASS tiennent peu compte de l'impact de cette dernière sur l'exploitation des ressources naturelles par les populations. Généralement, on se cantonne à analyser ses effets sur la circulation et la fourniture des biens et services publics. Pourtant, les effets positifs de la démocratie et de la décentralisation souffrent d'au moins deux exceptions : lorsqu'il y a économies d'échelle et effets de débordement (Charreaux, 2004). En analysant le lien entre la démocratie, la décentralisation et la gestion des ressources naturelles, on peut contourner cette limite et ainsi juger de la pertinence de cette politique. Les résultats qui découleront de ce travail pourront intéresser au plus haut point les décideurs publics sur les réformes à effectuer au vu des limites répertoriées, pour permettre aux populations de tirer bénéfices de l'exploitation des ressources naturelles.

3. APPROCHE DE L'ETUDE METHODOLOGIQUE

L'objectif de cet article est d'évaluer le rôle de la dimension institutionnelle de l'exploitation des ressources naturelles d'un échantillon de 36 pays de l'Afrique Sub-Saharienne sur la période 2010-2024. Pour y parvenir, des estimations économétriques ont été faites en utilisant la Méthode des Moments Généralisés en Système (Sys-GMM), en données de panel dynamique. Suivant les travaux de Khedhiri (2005), il existe plusieurs méthodes d'estimation des données de panel, dont le choix est tributaire des hypothèses procédées sur les paramètres et sur les perturbations. Trois méthodes d'estimation sont envisageables : une estimation par les moindres carrés ordinaires, une estimation avec effets fixes, ou une estimation avec effets aléatoires. Etant donné que la technique (MCO) peut-être biaisée si l'hétérogénéité inhérente des pays est négligée, les tests ont montré que les modèles à effets fixes ou aléatoires sont meilleurs.

Nous présentons ici le modèle économétrique, les variables et sources des données, les tests utilisés, la stratégie d'estimation et les techniques proposées.

3.1. Le modèle économétrique

Dans le cadre de cette étude, l'analyse est faite en données de panel dynamique avec des données annuelles recouvrant 36 pays d'Afrique subsaharienne pour la période allant de 2010-2024. Nous nous référons au modèle de Messaoudi et *al.*, (2015), avec un lien empirique entre rentes des ressources naturelles, décentralisation et démocratie au Moyen- Orient et Afrique du Nord. Leur modèle est spécifié comme suit :

$$\text{LogPIB}_{it} = \alpha_i + \beta_1 \text{LogRENTE}_{it} + \beta_2 \text{LogOUV}_{it} + \beta_3 \text{INVEST}_{it} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où i désigne le pays et t la période. **PIBH** représente le produit intérieur brut par habitant. **RENTE** indique la rente tirée de l'exploitation des ressources naturelles. **OUV** détermine l'ouverture commerciale. **INVEST** mesure le niveau d'investissement dans la région. **LNTBRN** exprime le total des bénéfices de la rente tirée des ressources naturelles. Les variables d'intérêt sont la situation de l'état de droit (**RL**) et l'efficacité de la décentralisation (**GE**). L'investissement direct étranger (**IDE**), le contrôle de la corruption (**CC**) et la voix et responsabilité (**VA**) sont les variables de contrôle. ε le terme d'erreur. Cette équation constitue la spécification empirique et s'écrit ainsi qu'il suit :

$$\text{LNTBRN}_{it} = \beta_0 + \beta_1 \text{RL}_{it} + \beta_2 \text{IDE}_{it} + \beta_3 \text{CC}_{it} + \beta_4 \text{GE}_{it} + \beta_5 \text{VA}_{it} + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

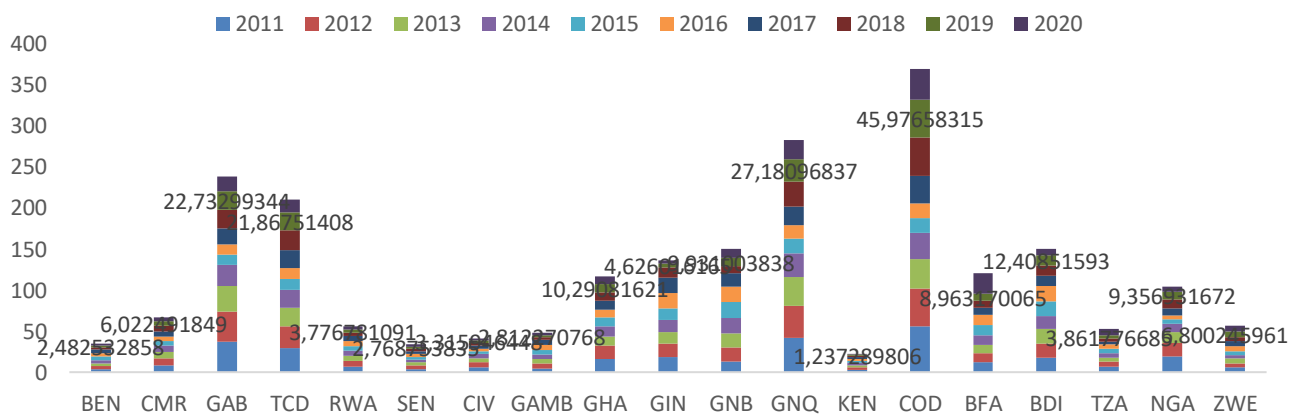
$\beta_0, \beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4$ et β_5 désignent les paramètres ou les coefficients de variables explicatives à l'exception de β_0 qui est un coefficient constant. La principale hypothèse ici est qu'en présence d'une

réelle démocratie et d'une décentralisation effective, on assiste à une exploitation efficace de la rente des ressources naturelles dans les pays de l'Afrique Subsaharienne.

3.2. Les variables et sources des données

Il s'agit principalement de discuter et décrire les différentes variables qui ont été utilisées dans le cadre de cette étude. La majorité des données utilisées sont issues du WDI (2020) de la Banque Mondiale. La figure 1 présente le total de bénéfice tirée de la rente des ressources naturelles.

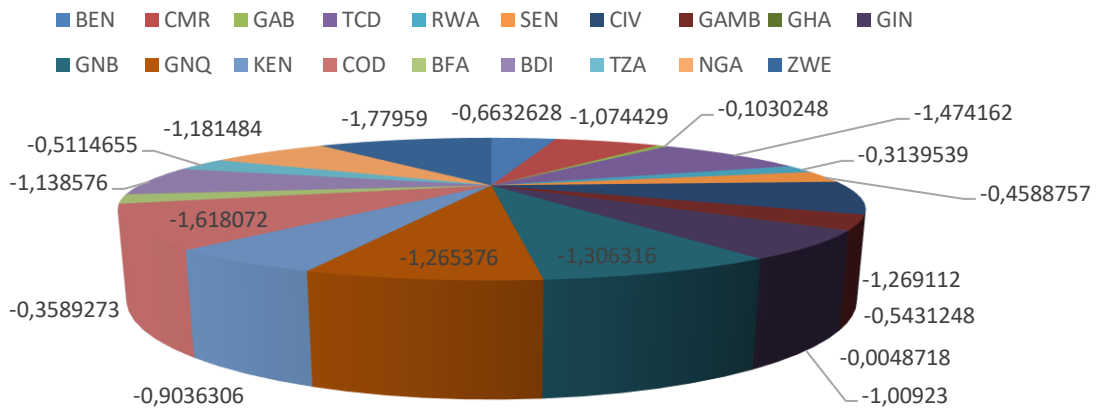
Figure 1 : Evolution du total des bénéfices de la rente tirée des ressources naturelles en ASS



Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

On observe dans ce graphique une grande évolution du total des bénéfices tirés de la rente issue des ressources naturelles en RDC, Guinée équatoriale, Gabon tout au long de notre période d'étude par contre on observe une faible évolution du total des bénéfices tirés de la rente issue des ressources naturelles au Kenya, au Benin, au Sénégal. On évalue la probabilité qu'un gouvernement soit renversé ou menacé par des moyens non constitutionnels (violence politique, terrorisme). L'indice de la démocratie est mesuré par l'état de droit dans lequel les normes juridiques sont hiérarchisés de telle sorte que sa puissance s'en trouve limitée. La figure 2 représente l'évolution de la démocratie en ASS, menacée par une absence de souveraineté du peuple.

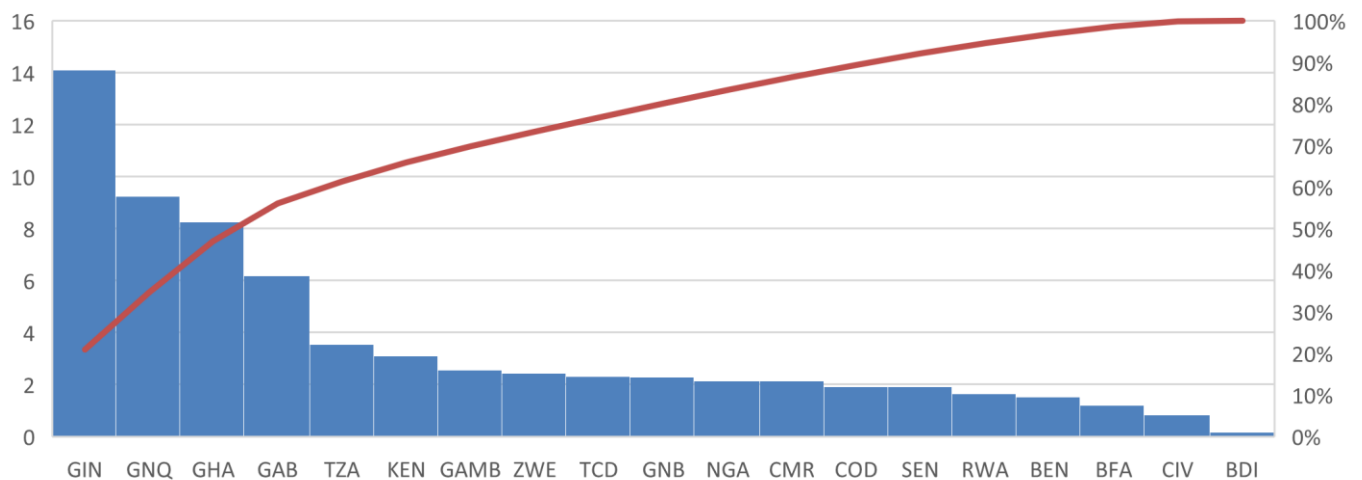
Figure 2 : Evolution de l'Etat de droit en ASS



Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

Le Cameroun et le Tchad constituent la moyenne. La république démocratique du Congo, Burundi, Nigeria, Cameroun, Tchad, ... sont les pays dont la démocratie est la plus menacée sur toutes les périodes de l'étude. Quant au Benin, le Gabon, le Ghana, la Guinée équatoriale, la démocratie est moins menacée. Les IDE sont mesurés par les flux d'IDE entrant ou sortant par secteur d'activité ou par pays partenaire, les stocks d'IDE entrant par pays partenaire, les stocks d'IDE sortant par pays partenaire, les stocks d'IDE entrant par secteur d'activité, les stocks d'IDE sortant par secteur d'activité etc. Ils sont exprimés en USD et en pourcentage du PIB. La figure 3 représente son évolution sur la période de 2011 à 2023 en ASS.

Figure 3 : Evolution des IDE en ASS

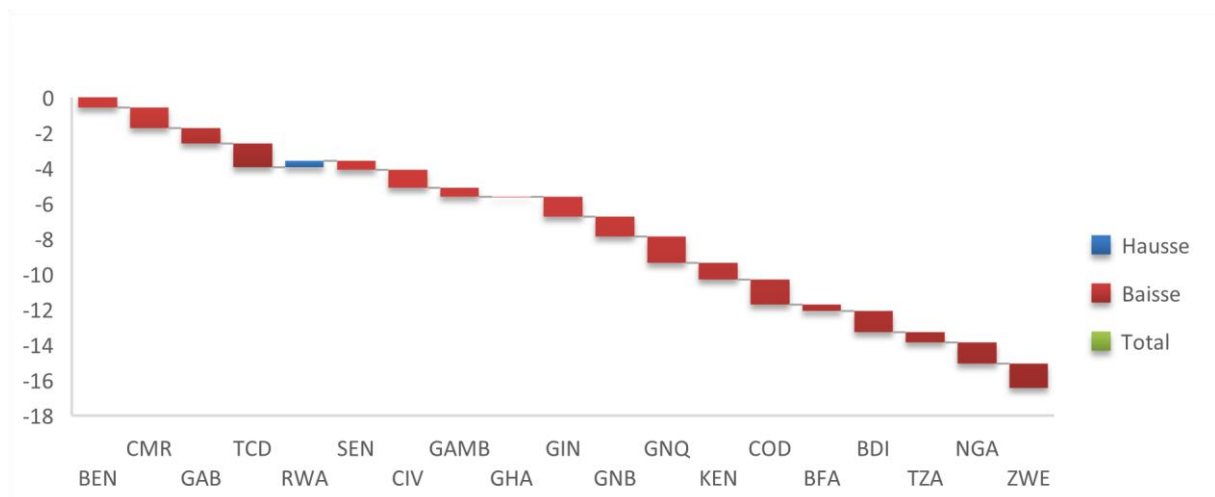


Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

Le climat des affaires en Afrique Subsaharienne attire moins des investisseurs étrangers à cause de son caractère d'instabilité. La RDC et le Burkina Faso ont connu en 2017 et 2018 une attractivité plus grande des IDE mais celle-ci a chuté considérablement dans les années 2019 et 2020. Le contrôle de

corruption (CC) est évalué à partir d'un indicateur (contrôle de corruption) qui apprécie l'effort des Etats en matière de lutte contre la corruption (Diguéra, 2020). La construction de cet indicateur est faite par l'Institut de la Banque Mondiale en charge des questions de gouvernance dans le monde. Sur la base des avis des experts, il est attribué à chaque pays un score variant entre - 2,5 et + 2,5. Le pays qui enregistre un score de +2,5 est considéré comme celui dont l'effort en matière de lutte contre la corruption est inexistant, et celui dont le score est de -2,5 signifie absence de corruption. La plupart des travaux théoriques et empiriques montrent que le contrôle de la corruption affecte positivement l'usage des ressources naturelles. La figure 4 représente l'évolution de contrôle de la corruption. L'évolution du contrôle de la corruption telle qu'elle est présentée dans cette figure montre que la grande partie des pays d'Afrique Subsaharienne prise dans notre étude ont un contrôle de corruption faible mais le Rwanda par contre à un niveau de contrôle de la corruption très élevé avec 0,03576387.

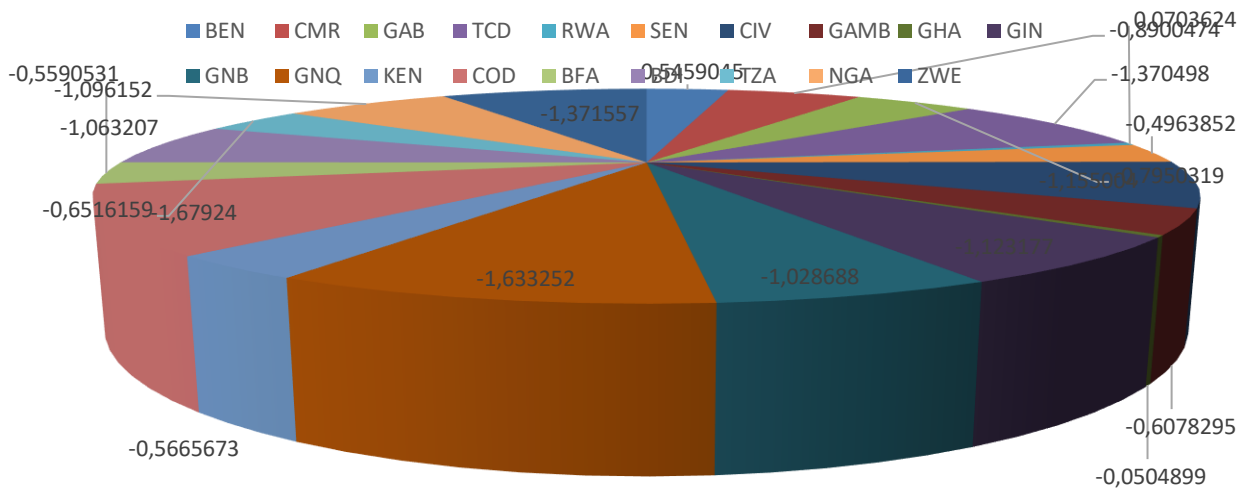
Figure 4 : Evolution de contrôle de corruption en ASS



Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

La décentralisation politique vise à faire émerger une volonté collective dans ces nouveaux territoires, fondée sur l'égalité de citoyens dégagés des liens traditionnels et à organiser l'action du pouvoir de décision aux habitants. La décentralisation administrative vise à transférer des compétences de l'Etat et à assurer la gestion des services publics. La décentralisation financière correspond au transfert de ressources mais aussi de charges de l'Etat et à la gestion autonome de leur budget par les autorités locales. La figure 5 représente l'évolution de l'efficacité de la décentralisation qui influence positivement l'exploitation des ressources naturelles.

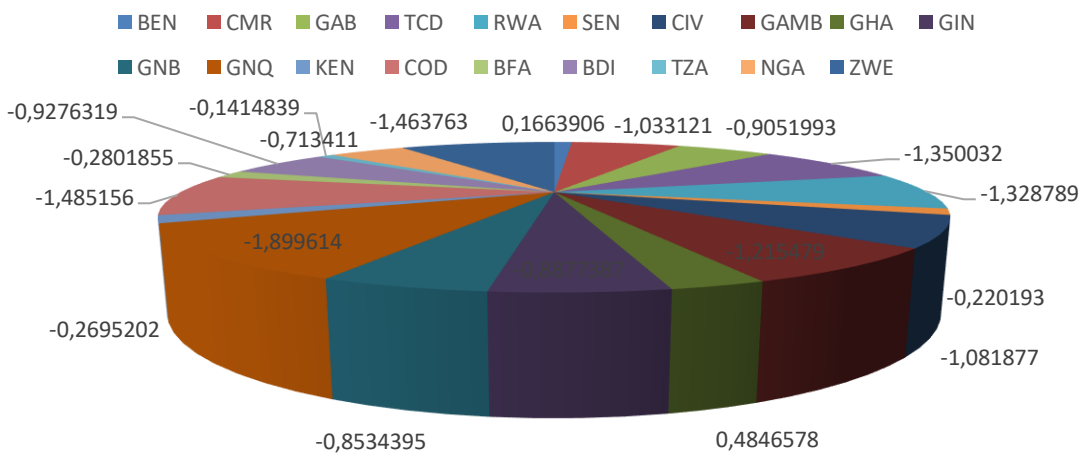
Figure 5 : Evolution de l'efficacité de la décentralisation en ASS



Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

Tous les gouvernements des pays d'Afrique Subsaharienne ne sont efficaces, néanmoins il existe les pays tels que le Rwanda et le Sénégal qui ont connu une efficacité de la régionalisation mieux que les autres sur la période de 2016 à 2023. La RDC, la Guinée, le Tchad, le Burundi constituent les pays où l'efficacité de la régionalisation est très faible sur toute la période d'étude. La figure 6 représente l'évolution de la participation des citoyens à la sélection de leur gouvernement, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et des médias libres allant de la période 2011 à 2023.

Figure 6 : Evolution de voix et responsabilité en ASS



Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

Ces variables sont faibles au Tchad, au Rwanda, en Guinée équatoriale, au Burundi mais évoluent de façon efficace dans certains pays tel que le Benin, le Sénégal, le Ghana et le Burkina Faso. Le coefficient β_1 lié à la démocratie, une augmentation forte de la démocratie aura un effet positif sur la rente des ressources naturelles. Le coefficient β_2 lié à la investissements directs étrangers a un effet positif sur l'exploitation des ressources naturelles. Le coefficient β_5 lié au contrôle de corruption,

influence positivement la rente des ressources naturelles. Le coefficient β_6 lié à l'efficacité de la décentralisation est un catalyseur à l'exploitation des ressources naturelles. Le coefficient β_4 lié à voix et responsabilité à un effet positif ou négatif sur la rente des ressources naturelles.

Tableau 1 : signes attendus des coefficients de régression des variables indépendantes

Variables	Démocratie	Investissements directs étrangers	Contrôle de la corruption	Efficacité de la décentralisation	Voix et responsabilité
Paramètres	β_1	β_2	β_3	β_4	β_5
Signes attendus	<i>Positif (+)</i>	<i>Positif (+)</i>	<i>Positif (+)</i>	<i>Positif (+)</i>	<i>Positif (+)</i>

Source : L'Auteur

3.3. Les tests utilisés

Le test de racine unitaire nous permet d'étudier les caractéristiques stochastiques. Ces caractéristiques se basent sur l'Espérance mathématique et la variance. Si le processus stochastique varie, la série chronologique est dite non stationnaire. Par contre s'il est invariant, la série est dite stationnaire. L'utilisation des séries non stationnaire peut conduire à un résultat fallacieux. C'est pourquoi il est important de s'assurer que nos séries de variables sont stationnaires. Afin de tester la présence de racine unitaire sur les données de panel, l'analyse de la stationnarité est un préalable à satisfaire pour éviter des régressions fallacieuses. Les tests proposés par Levin, Lin et Chu (2002) et celui proposé par Im, Persan et Shin (2003) pour évaluer l'ordre d'intégration des séries en données de panel ont été utilisés pour l'étude de la stationnarité des séries. Ces tests sont semblables et assimilable à celui de ADF, donc nous avons utilisé celui de ADF. Une série statistique est stationnaire si elle ne comporte pas de tendance. Le test de racine unitaire s'écrit comme suit : **H0** : Tous les panels ont des racines unitaires. **H1** : Au moins un panel est stationnaire

Nous avons effectué le test de Levin lin chu pour tester la stationnarité de nos variables. Ce test est similaire au test d'ADF. Il est stable et efficace, il demeure applicable aux modèles de données de panel de petite taille. Le tableau 2 résume le résultat de test de racine unitaire des variables du modèle.

Tableau 2 : Test de Stationnarité

Variables	Valeur statistiques				Ordre d'intégration
	En niveau		En différence		
	coeff	P-value	coeff	P-value	
<i>LNTBRN</i>			-5.2969	0 ,0000	I (1)
<i>RL</i>	-4.5864	0.0010			I (0)
<i>IDE</i>	-2.4395	0.0074			I (0)
<i>CC</i>	-4.2619	0.0000			I (0)
<i>GE</i>	-4.6454	0.0000			I (0)
<i>VA</i>			-3.8820	0 ,0001	I (1)

Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2022)

Il ressort que les variables de nos modèles économétriques n'ont pas le même ordre d'intégration. On constate donc que la démocratie (*RL*), l'investissements directes étrangers (*IDE*), contrôle de corruption (*CC*) et l'efficacité de la décentralisation (*GE*) sont intégrés d'ordre 0 et le total des bénéfices tirées de la rente des ressources naturelles (*LNTBRN*) et voix et responsabilité (*VA*) sont intégrés d'ordre 1. Nous avons donc rendu stationnaire par différence première certaines de nos variables qui n'étaient pas stationnaires. Ce problème nécessite donc un test de cointégration pour voir si ces variables ayant un même ordre d'intégration par différence premières sont cointégrées.

Le concept de cointégration peut être définie comme un Co-mouvement systématique à long terme entre deux ou plusieurs variables économiques. Les tests de 98 Granger (1981) et Johansen (1988), sont indiqués pour les séries temporelles et ne traitent pas les données de panel. Plusieurs tests sont élaborés dans le cadre des panels dont les tests d'absence de cointégration sur données de panel proposés par Pedroni (1995, 1997,1999, 2004), Kao (1999) sont des tests résiduels analogues aux tests proposés par Engle et Granger (1987) dans le cadre des séries temporelles. Après avoir effectué l'analyse de la stationnarité des variables qui nous a permis de déterminer l'ordre d'intégration, nous allons effectuer des tests de cointégration. Le test de cointégration que nous effectuerons est le test de Kao. Le test de Kao permet d'avoir des résultats robustes car cette méthodologie est plus adaptée aux échantillons de taille faible. Ce test a pour hypothèse nulle l'absence de cointégration. Dans notre cas, ce test nous donne une valeur statistique de -1.2433 avec une probabilité de 0.1069.

Tableau 3 : *Résultat du test de Brush et Pagan*

Modèle	Statistique	Probabilité
	<i>Chi2(1) = 4.41</i>	<i>Prob > chi2 = 0.0358</i>

Source : *L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)*

Le tableau 3 résume le test de Breusch-Pagan et la technique des facteurs d'inflation de la variance seront utilisés pour la présente étude. Les tests de Goldfeld-Quandt, test de Gleisjer, test de White et test de Breusch-Pagan permettent de détecter la présence l'hétéroscédasticité et de pouvoir le corriger. Ainsi comme la probabilité est strictement supérieurs à 5%, on rejette l'hypothèse nulle. On conclut donc que les différentes variables stationnaires en première différence ne sont pas cointégrées. Il est difficile d'affirmer avec certitude que les perturbations sont hétéroscédastiques et de connaître la forme de l'hétéroscédasticité. Le tableau 4 examine la technique d'inflation de la variance.

Tableau 4 : Test de multicoliniarité

Variabes	VIF	1/VIF
GE	5.99	0.166983
CC	5.12	0.195503
VA	1.73	0.577525
RL	1.36	0.737502
IDE	1.02	0.982655
Mean VIF	3.04	

Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

Tous les 1/VIF sont supérieurs à 1% cela suppose l'absence de multi colinéarité entre les variables explicatives. Il y'a absence d'autocorrélation parce que 2,5 est inférieur à 3,04. On parle du test d'autocorrélation des erreurs lorsque les termes d'erreurs sont interdépendants ou encore lorsque l'hypothèse d'indépendance ou de non corrélation des erreurs est violée. La détection de l'autocorrélation est ici faite à partir du test de Wooldrige. L'hypothèse nulle de ce test est absence d'autocorrélation. Si la p-value est inférieure au seuil fixé, on ne peut rejeter l'hypothèse d'absence d'autocorrélation. On accepte l'hypothèse H1. Ici la p-value est supérieure au seuil de 5%.

Tableau 5 : test d'Autocorrélation de Wooldrige

	Statistique	Probabilité
Modèle	F(1 ; 18) = 70,693	0,0000

Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

La probabilité est inférieure au seuil de 5% alors il y'a présence d'autocréation. Le tableau 6 présente le test de normalité des résidus qui est utilisé pour déterminer si les résidus d'une régression linéaire suivent une distribution normale. On pose alors : H0 : les résidus suivent une loi normale. H1 : les résidus ne suivent pas une loi normale. Lorsque la probabilité du test est $p > 0,05$, on accepte l'hypothèse nulle H0 de normalité des résidus. En sommes, en nous référant aux conditions du test de normalité en général, on accepte H0 et on conclut que les résidus suivent une loi normale car $p = 0,1827$ bien supérieur au seuil de 0,05.

Tableau 6 : le test de normalité des résidus du premier modèle

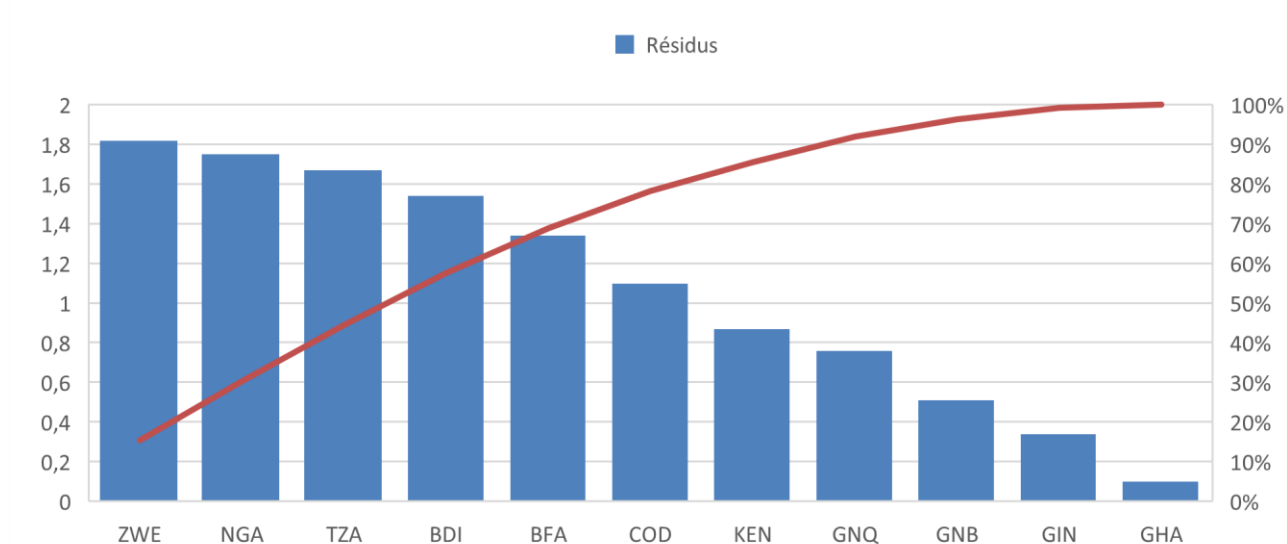
Variabes	Obs	Pr(Skewness)	Pr(Kurtosis)adj	chi2(2)	Prob>chi2
résidus	190	0,0810	0,8306	3,13	0,2094

Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

3.4. La stratégie d'estimation

Nous présentons une analyse des faits stylisés sur l'impact de la régionalisation et de la stabilité politique sur la gestion des ressources naturelles dans les pays de l'Afrique Sub-Saharienne. La figure 7 examine l'histogramme des résidus pour détecter la densité liée à la rente des ressources.

Figure 7 : Histogramme des résidus



Source : L'Auteur à partir du rapport de la Banque mondiale (2023)

3.5. Les techniques proposées

Nous allons étaler exclusivement la statistique descriptive, le niveau de corrélation et le sens de causalité entre les variables. Le tableau 7 suivant présente l'analyse descriptive des données. L'étude porte sur un échantillon de 36 pays d'Afrique Sub-Saharienne. La raison du choix de ces pays repose sur le critère de la disponibilité des données sur la période de 2010 à 2023. La dispersion absolue de l'écart type montre que 82,96% de la rente en ressources naturelles est gérée efficacement.

Tableau 7 : Statistiques descriptive

Variables	Obs	Mean	Std. dev.	Min	Max
<i>LNTBRN</i>	504	2.155264	0.8296718	0.2024219	4.02725
<i>RL</i>	504	-0.7927228	0.5276124	-1.79057	0.149072
<i>IDE</i>	504	3.228581	5.403737	-18.91777	39.81094
<i>CC</i>	504	-0.8310837	0.5808266	-1.815811	0.7626482
<i>GE</i>	504	-0.8594161	0.4874697	-1.760056	0.3421282
<i>VA</i>	504	-0.7305577	0.6541148	-2.000246	0.5982543

Source : L'auteur à partir de Stata 17

D'après ce tableau, on constate que la variation du total des bénéficiaires tirés de la rente des ressources naturelles a une moyenne de 2.155 avec un écart-type 0.8296 avec un minimum et un maximum de 0.2024 et 4.02 respectivement. La démocratie a une moyenne de -0.7927 et écart-type de 0.5276, on y trouve un minimum de -2.302 et un maximum de 0.3848. Les investissements directs étrangers ont une moyenne de 3.228 et un écart-type de 5.403 avec un minimum et un maximum de -18.91 et 39. Le contrôle de la corruption a une moyenne chiffrée de -0.8310 et un écart-type de 0.5808 avec un minimum de -1.81 et un maximum de 0.7626. L'efficacité de la décentralisation a une moyenne de -0.8594 et un écart-type de 0.4874 avec un minimum de -1.760 et un maximum de 0.3421. En fin de voix et responsabilité a une moyenne de -0.7305 et un écart-type de 0.6541 dont les intervalles minimum et maximum sont respectivement -2.000 et 0.5982. Le test d'auto-relation de Breusch et Pagan permet de voir p-value au seuil de 5% (tableau 8). Sachant que la colinéarité peut apparaître entre les variables explicatives du modèle, le test de multi colinéarité permet de ressortir les variables colinéaires avant l'estimation afin d'éviter les résultats biaisés.

Tableau 8 : Matrice de corrélation

	<i>LNTBRN</i>	<i>RL</i>	<i>IDE</i>	<i>CC</i>	<i>GE</i>	<i>VA</i>
<i>LNTBRN</i>	1.0000					
<i>RL</i>	-0.4282	1.0000				
<i>IDE</i>	0.2186	-0.0092	1.0000			
<i>CC</i>	-0.4763	0.8640	-0.0101	1.0000		
<i>GE</i>	-0.6327	0.8916	-0.0660	0,8946	1.0000	
<i>VA</i>	-0.5195	0.6630	-0.0620	0.5809	0.6480	1.0000

Source : L'auteur à partir de Stata 17

Le tableau 8 présente la matrice de corrélation entre les variables principales des hypothèses. La matrice de corrélation est utilisée pour déterminer la force de la relation entre la variable dépendante (total des bénéficiaires tirés de la rente des ressources naturelles) et les variables explicatives à savoir : la démocratie (RL), Investissements directs étrangers (IDE), Contrôle de corruption (CC), Efficacité de la décentralisation (GE), Voix et responsabilité (VA). Les entrées sur la diagonale principale donnent la corrélation entre une variable et elle-même, tandis que les entrées des autres diagonales donnent une corrélation par paires entre les variables. Dans la majorité des cas, la corrélation croisée est significative, positive mais inférieure à 0,50 ; ce qui élimine les risques de multi-colinéarité entre variables explicatives. On remarque que les variables prises deux à deux n'ont pas de forte corrélation entre elles, par conséquent il n'y a pas de colinéarité entre les différentes variables du modèle. Dans ce cas, toutes les variables peuvent faire l'objet de notre estimation.

4. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Les différentes estimations effectuées ont généré deux catégories de résultats. La première est fondée sur l'indicateur de la démocratie globale. La deuxième considère les trois différentes dimensions de la décentralisation (politique, administrative et financière). En outre, comme mentionné ci-dessus, il convient de rappeler que nous avons fait le choix d'utiliser la technique d'estimation Sys-GMM. Au terme des différentes opérations, il apparaît globalement que la technique Sys-GMM fournit des meilleurs résultats en termes de significativité et d'ampleur des différents coefficients estimés. Pour cette raison, toutes nos interprétations sont essentiellement basées sur les résultats générés par la technique Sys-GMM, dans un contexte effectif décentralisé et une démocratie globale efficace.

4.1. L'attractivité des richesses naturelles en ASS nécessite une démocratie et une décentralisation globale efficace.

Pour tester notre intuition, c'est-à-dire, montrer si l'effet positif de la qualité de la décentralisation réduit l'impact négatif de la volatilité de la démocratie sur l'attractivité des richesses naturelles en ASS, nous procédons de manière séquentielle. Les résultats des différentes estimations sont synthétisés dans le tableau 9. Globalement, les coefficients affectés à la variable dépendante retardée indiquent une persistance des richesses naturelles en ASS, et donc l'existence d'un effet d'agglomération des activités relatives à l'exploitation des ressources naturelles. De la même manière, ces résultats suggèrent que la présence des exploitants des ressources naturelles dans un pays est un indicateur d'une attractivité dans le futur (Alhassan et al., 2021).

Tableau 9 : Résultat des estimations

<i>Variables</i>	<i>Coefficients</i>
RL	0.899*** (0.0716)
IDE	0.0246*** (0.00347)
CC	0.455*** (0.0630)
GE	-1.758*** (0.0837)
VA	-0.367** (0.0334)
CONSTANT	1.124*** (0.0346)
Observations	504
Diagnostic statistique	
R ²	0.562
R ² -ajusté	0.5501
SCE	0.55647
SCR	56.9778801
F-Statistique	47.23
Les écarts-types sont entre parenthèses : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1	

Source : L'auteur à partir de Stata 17

Après substitutions des coefficients par leurs valeurs respectives, nos modèles estimés deviennent :

$$LNTBRN_{it} = 1,124 + 0,89RL_{it} + 0,024IDE_{it} + 0,145CC_{it} - 1,758GE_{it} - 0,36VA_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3)$$

Avec ***, **, * qui sont respectivement les seuils de significativité de 1%, 5%, 10%.

Les coefficients affectés aux variables de contrôle sont de signe attendu et significatifs dans les spécifications. Ces résultats montrent que la volatilité de la démocratie affecte négativement l'attractivité des ressources naturelles par les populations locales. Cependant, cet impact négatif est très perceptible dans la mesure où le coefficient devient significatif (à 10%) et son ampleur plus importante (de 0,65 à 0,89). Plus précisément, l'augmentation de la volatilité de la démocratie de 10% réduit le volume des bénéfices de l'exploitation des ressources naturelles entrants de 0,89 point. Nos résultats prolongent et confortent ceux mis en évidence par Burguet et *al.*, (2004) et d'Everhart (2010) entre autres. S'agissant de la qualité de la décentralisation, quelle que soit la spécification retenue (politique, administrative ou politique) de la Sys-GMM, les coefficients y associés sont très significatifs mettant ainsi en évidence son impact positif sur l'attractivité des ressources naturelles. De façon précise, l'amélioration de la qualité de la décentralisation de 10% augmente le volume de la rente des bénéfices issus de l'exploitation des ressources naturelles entrants de 1,758 point. Nos résultats vont en droite ligne avec les travaux qui ont établi les effets positifs de la bonne décentralisation des Etats sur l'attractivité des ressources naturelles des pays d'ASS (Faridi, 2011).

L'information la plus importante mise en évidence par nos résultats est contenue dans l'équation (3). En procédant à l'interaction entre la volatilité de la démocratie et la qualité de la décentralisation, nous montrons que l'effet négatif sur l'attractivité des richesses naturelles de la volatilité de la démocratie est réduit par l'effet positif de la bonne qualité de la décentralisation des Etats. Pour justifier nos résultats, nous nous appuyons sur l'importante littérature théorique et empirique qui a mis en évidence les effets positifs de la bonne qualité de la décentralisation des Etats sur l'attractivité des richesses naturelles (Onana et *al.*, 2020). Cette littérature soutient que la bonne décentralisation, en favorisant le climat des affaires, permet d'attirer les flux de capitaux, notamment les IDE de 0,024 point. Un environnement politique et institutionnel favorisant la promotion de la stabilité macroéconomique renforce l'état de droit et l'exécution des contrats, réduit les distorsions, stimule la compétitivité et, en fin de compte, attire les IDE (Eckerberg, 2019). S'agissant notamment de l'Afrique, les facteurs tels que : l'instabilité politique et macroéconomique, la faiblesse de la croissance, l'insuffisance d'infrastructures, la mauvaise qualité de la décentralisation, l'environnement réglementaire hostile et les stratégies mal conçues de promotion des investissements sont identifiés par Hussain (2014) comme responsables du faible niveau des rentes issues de l'exploitation des ressources naturelles dans la région. Selon Lewin (2011), les conflits civils ainsi

que les problèmes de démocratie ont été les deux principaux facteurs qui ont contribué à la capacité limitée de l'ASS à recevoir les retombées de l'exploitation des ressources naturelles.

En outre, l'infrastructure de démocratie qui comprendrait un système juridique efficace, impartial et transparent qui protège les biens et les droits individuels, des institutions publiques stables, crédibles et honnêtes et les politiques publiques qui favorisent les marchés libres et concurrentiels sont essentiels pour encourager la gestion des ressources naturelles en protégeant les droits de propriétés contre une appropriation arbitraire directe ou indirecte des étrangers. Cette infrastructure de démocratie stimulerait non seulement l'attractivité des richesses naturelles en Afrique, mais créerait également les conditions dans lesquelles les entreprises nationales se développeraient et investiraient à l'étranger (Agarwal, 2018). Ces résultats corroborent ceux de Henri (2019), qui montre que dans le cas particulier des pays à revenu élevé, une amélioration de la qualité de la décentralisation attire d'importants flux de capitaux, stimule l'économie, qui à son tour favorise la création des multinationales, plus disposés à répartir les rentes issues de l'exploitation des ressources naturelles.

De manière symétrique, aussi bien pour les pays en développement que pour les pays industrialisés, la mauvaise qualité de la décentralisation est préjudiciable à l'attractivité des ressources naturelles. La décentralisation de mauvaise qualité décourage les investissements émanant des entreprises qui cherchent à transférer leur savoir-faire. Dans cette perspective, la corruption est perçue comme une taxe sur le capital, qui participe à réduire le retour sur investissement. C'est ainsi que Rotillon (2005) met en évidence une corrélation négative entre l'exploitation des ressources naturelles et la corruption. Ces effets négatifs sont cependant plus accentués dans les économies en développement, où les occurrences des instabilités institutionnelles et politiques sont plus fréquentes Frankel (2015). Toutefois, il convient de noter que parallèlement, la décentralisation de mauvaise qualité crée les possibilités de recherche des rentes de la part des multinationales à travers des pots de vin. Dans cette logique, Chachu et *al.*, (2021), ont mis en évidence une corrélation positive entre la corruption et la gestion des ressources naturelles. Pour expliquer cela, ils font valoir que dans un contexte où la réglementation et les contrôles administratifs sont extrêmement rigides, la corruption « faciliterait » les procédures d'exploitation des richesses naturelles. S'agissant particulièrement des pays riches en ressources naturelles, la décentralisation de mauvaise qualité créent un environnement qui encourage le partage des rentes entre les élites politiques et les multinationales, se traduisant par une corrélation positive entre les ressources naturelles et les IDE (Ongo et *al.*, 2024).

4.2. Analyse de la robustesse et de la sensibilité des résultats

Pour tester la robustesse de nos résultats et conforter notre hypothèse, nous procédons à une analyse qui consiste à mettre en évidence la contribution de chaque dimension de la décentralisation à

l'attractivité des richesses naturelles. A titre de rappel, les estimations du paragraphe précédent ont été réalisés avec l'indice global de la décentralisation calculé sur la base d'une analyse en composante principale sur les trois indicateurs de la décentralisation. (1) La décentralisation politique fait émerger une volonté collective et assure un pouvoir de décision aux habitants. (2) La décentralisation administrative transfère des compétences de l'Etat et assure la gestion, l'exploitation du patrimoine. (3) La décentralisation financière transfère les ressources mais aussi les charges de l'Etat et favorise la gestion autonome du budget par les autorités locales. En d'autres termes, l'effet mis en évidence précédemment se retrouve dans l'efficacité et l'effectivité de la décentralisation. Globalement, l'amélioration des différentes dimensions de la qualité de la décentralisation participe à réduire l'impact de la volatilité de la démocratie sur l'attractivité des ressources naturelles en ASS.

Il convient de relever cependant que les coefficients d'interaction associés respectivement à l'Etat de droit, la maîtrise de la corruption, la liberté de parole et la responsabilité estimés par la méthode Sys-GMM mettent en évidence les effets directs sur la gestion des ressources naturelles. La littérature montre globalement que l'exploitation des ressources naturelles est encadrée dans les pays où la démocratie est solidement implantée (Kayitare et *al.*, 2015). De même que les pays caractérisés par des solides droits de propriété (Freehills, 2020), une décentralisation effective (Anyanwu, 2012) et un faible niveau de corruption (Wei, 2000). Pour Reinhart et Rogoff (2002), ce sont plutôt les droits politiques et civils ainsi que les conséquences des guerres qui sont fondamentaux dans les décisions d'exploitation des ressources naturelles en Afrique. Pour les économies en transition et en développement, Robinson et *al.*, (2006) trouvent que l'impact d'un cadre décentralisé domine celui de la lutte contre la corruption et même de l'état de droit. Les retombées de l'exploitation des ressources naturelles par les populations ne seraient pas principalement préoccupées par le régime politique, mais plutôt par la qualité de la décentralisation exprimée en terme d'autonomisation financière des collectivités régionales (Ziaba, 2020).

La décentralisation prévoit le transfert de ressources et un transfert financier vers les collectivités régionales. Les transferts financiers se présentent sous la forme de dotations ou de subventions sont très souvent soit ineffectifs, soit insuffisants ou aléatoires. D'où la nécessité d'une formation adéquate des responsables régionaux dans la gestion des fonds publics (Lin et *al.*, 2000). Ces collectivités régionales créées doivent faire face à un triple défis, à la fois assurer le fonctionnement de la région en termes politique et organisationnel, gérer les relations avec les partenaires locaux, partenaires extérieurs et assurer la gestion des compétences qui leur ont été attribuées (Akai et *al.*, 2002). Sur ce dernier point, on rappellera que leurs compétences précises des régions ne sont pas toujours bien définies. Par conséquent, les complexités de la politique africaine des ressources naturelles mettent

en évidence la nécessité de stratégies efficaces pour régir les actions et les résultats, permettant de tirer parti des rentes des ressources naturelles au profit des habitants du continent.

5. CONCLUSION

La question de la réussite de l'exploitation des ressources naturelles est désormais d'une importance capitale au regard de ces implications économiques et environnementales. Dès lors, la communauté scientifique a accordé une attention particulière aux déterminants de la rente de l'exploitation des ressources naturelles à travers une riche et abondante littérature. Toutefois, malgré cet intérêt, la plupart des travaux ont analysé le sujet à travers des facteurs purement énergétiques, économiques et environnementaux. Très peu d'attention a été accordée aux facteurs institutionnels, qui pourtant, sont au cœur de l'efficacité économique. C'est donc pour contribuer à combler ce vide dans la littérature que le présent article s'est attelé à examiner l'effet de la qualité des institutions sur l'exploitation des ressources naturelles en utilisant un échantillon de 36 pays d'ASS sur la période 2010-2024. Pour ce faire, nous avons effectué une estimation économétrique basée sur la technique Sys-GMM en panel dynamique. Par ailleurs, les résultats révèlent que : d'une part, la volatilité de la démocratie affecte négativement l'attractivité dans l'exploitation des ressources naturelles entrantes ; d'autre part, l'amélioration de la qualité de la décentralisation participe à diminuer cet impact négatif de la volatilité de la démocratie sur l'attractivité des richesses naturelles. En termes d'implications de politique économique, nos résultats exhortent les autorités politiques africaines à vivement améliorer la qualité de leurs institutions, à l'effet d'appliquer des stratégies de développement local et faciliter l'accession de leurs pays au club des économies émergentes.

Cette étude apporte au moins trois principales contributions à la littérature relative à l'exploitation des ressources naturelles. En premier lieu, le gouvernement où le peuple exerce sa souveraineté affecte positivement l'exploitation des ressources naturelles. En second lieu, une décentralisation efficace et effective oriente la prise de décision sur l'attractivité des richesses naturelles. En troisième lieu, notre étude porte sur les pays de l'ASS qui ont le plus besoin de mobiliser d'importants revenus issus de la rente des ressources naturelles pour atteindre l'objectif d'économie émergente fixé par leurs autorités, et qui parallèlement sont dotés d'institutions de qualité relativement moins bonne par rapport au reste du monde. Au regard de ce qui précède, la principale implication des résultats mis en évidence par cette étude est d'encourager les autorités politiques africaines à améliorer la qualité de leurs institutions, à l'effet d'appliquer des stratégies de développement local et faciliter l'accession de leurs pays au club des économies émergentes.

Les pays africains doivent s'efforcer de créer des institutions robustes et efficaces pour planifier et appliquer des stratégies de développement bien conçues, afin de gérer les ressources naturelles pour

avoir un impact plus grand sur le développement (Ongo *et al.*, 2024). Ces stratégies doivent inclure des politiques industrielles qui favorisent la création de valeur ajoutée et encouragent le secteur privé intérieur à s'intégrer dans des chaînes de valeur mondiales qui relient les entreprises nationales, régionales et mondiales (Dutta et Meierrieks, 2021). Les opportunités de liens en amont, à travers le contenu local et les politiques de valeur ajoutée, constituent un catalyseur pour l'industrialisation des économies des pays africains riches en minerais.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akai, N. et Sakata, M. (2002)**, « Fiscal Decentralization Contributes to Economic Growth: Evidence From State Level, Groo-Section Data for the United States », *Journal of Urban Economics*, 2002, Vol. 52, N°1, pp. 93-108.
- Alaya, M., Nicet-Chenaf, D. et Rougier, E. (2004)**, " A quelles conditions la Décentralisation stimulent-ils la Croissance ? Décentralisation, Croissance et Catalyseurs dans le cas des pays méditerranéens ", *Monde en développement*, Tome 27, N° 148/4, pp. 119-138.
- Alhassan, A. H., & Achaamah, A. (2021)**, « Natural resources and economic growth: Does political regime matter for Tunisia ». *Journal of Economics*, Vol. 23, N° 11, pp. 45-78.
- Alpha, B. B., & Ding, Y. (2016)**, « A study on the Impact of Natural Resources Endowment on Economic Growth: Empirical Evidence From Mali », *Journal of Economics*, Vol 4, N° 4, pp. 81–103.
- Andersen, A. D. (2012)**, « Towards a new approach to natural resources and development: the role of learning, innovation and linkage dynamics », *International Journal of Technological Learning, Innovation and Development*, Vol. 5, N° 3, pp. 291–324.
- Andersen, J. J. and Aslaksen, S., (2008)**, « Constitutions and the Resource Curse » *Journal of Development Economics*, Vol. 87, N° 5, 2008, pp. 227-246.
- Aragbonfoh, A. F. (2015)**, « Resource curse: Micro and macro analysis », *An International Multidisciplinary Journal*, Ethiopia, Vol. 9, N° 4, pp. 237–248.
- Arezki, R, and Bruckner, M. (2011)**, « Oil rents, corruption, and state stability: evidence from panel data regressions », *Journal of Development Economics*, Vol. 22, pp. 67-89.
- Aslaksen, S. (2022)**, « Oil and Democracy: More than a Cross-country Correlation? », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, N° 4, pp. 421-431.
- Atangana, O. H (2019)**, « Natural resource curse: A reality in Africa », *Resources policy*, Vol. 63.
- Atkinson, G. and Hamilton, K. (2021)**, « Savings, growth and the resource curse hypothesis », *World Development*. Vol. 31, N° 11, pp. 1793-1807.
- Auty, R. M. (2001)**, « The political economy of resource-driven growth », *European Economic Review*, Vol 45, N° 4, pp. 839–846.
- Besley, T, and Persson, T. (2010)**, « State capacity, conflict, and development », *Econometrica*, Vol 78, N° 1, pp.1–34.
- Bhattacharyya, S. and Collier, P., (2014)**, « Public Capital in Resource Rich Economies: Is there a Curse? » *Oxford Economic Papers*, Vol. 66, N° 1, pp.1-24.
- Bhattacharyya, S. and Hodler, R. (2010)**, « Natural Resources, Democracy and Corruption », *European Economic Review*. Vol. 54, N° 4, pp. 608-621.
- Bos, K. & Gupta, J. (2016)**, « Développement inclusif, extraction pétrolière et changement climatique : une analyse à plusieurs niveaux du Kenya », *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, Vol. 23, N° 6, pp. 482-492
- Boschini, A. Pettersson, J. and Roine, J. (2013)**, « The Resource Curse and its Potential Reversal », *World Development*, Vol. 43, pp. 19-41.

- Boyce, J. R. and Herbert E. J. C. (2011)**, « Is a negative correlation between resource abundance and growth sufficient evidence that there is a "resource curse"? », *Resources Policy*. Vol. 36, N° 1, pp. 1-13.
- Brollo F, Nannicini T, Perotti R, and Tabellini G. (2013)**, « The political resource curse » *American Economy Review*, Vol. 103, N° 5, pp. 1759–1767
- Brunnschweiler, C. N and Bulte, E. H., (2008)**, « The Resource Curse Revisited and Revised: A Tale of Paradoxes and Red Herrings ». *Journal of Environmental Economics and Management*, Vol 55, N° 2, 2008, pp. 248–264.
- Burguet R. and Y-K Che, (2004)**, « Competitive Procurement with Corruption », *Rand Journal of Economics*, Vol 33, N°1, pp. 50-68.
- Caprio G., Laeven L. & Levine R. (2007)**, “Governance and bank evaluation”, *Journal of Financial Intermediation*, Vol. 16, October, pp. 584-617.
- Carreri, M. & Dube, O. (2017)**, « Les ressources naturelles influencent-elles qui accède au pouvoir et comment ? », *The Journal of Politics*, Vol. 79, N° 2, pp. 502-518.
- Caselli, F., and Michael, G. (2013)**, « Do oil Windfalls Improve Living Standards? Evidence from Brazil », *American Ecological Journal Applied Economy*, Vol. 5, N° 1, pp. 208–238.
- Chekoumi V.S. et Awounang (2019)**, « Développement Financier et Inégalité des Revenus : Preuves des Pays Africains de la Zone Franche », *Economie Moderne*, Vol. 10, 2019.
- Cherif, R., (2013)**, « Le syndrome hollandais et le fossé technologique ». *Journal and Development Economics*, Vol. 101, pp.248–255.
- Cieslik A. et Goczek L. (2018)**, « Control of Corruption, International Investment and Economic Growth : Evidence From Panel Data », *World Development* , Vol. 103, pp. 323-335.
- Collier P. et Hoeffler A. (2004)**, « Greed and grievance in civil war », *Oxford Economic Papers*, 56 (4), pp. 563-595.
- Collier, P. and A. Hoeffler (2006)**, «Military Spending in Post-Conflict Societies», *Economics of Governance*, Vol.7, pp. 89– 107.
- Collier, P. and Goderis. (2007)**, « Commodity Prices, Growth, and the Natural Resource Curse: Reconciling a Conundrum », CSAE WPS/2007-15, 41.
- Collier, P. and Hoeffler, A. (2005)**, « Resource rents, governance, and conflict », *Journal of Conflict Resolution*. Vol. 49 (4); pp. 625-633.
- Cong Nguyen T., Ngoc Vu T., Hong Vo D. et Thi-Thieu Ha D. (2019)**, “Financial Development and Income Inequality in Emerging Markets: A New Approach”, *Journal of Risk and Financial Management*, Vol. 12, N° 4, pages 173.
- Couttenier M., (2012)** « L’effet conditionnel des ressources naturelles sur les institutions », *Presses de Sciences Politique, Revue économique*, Vol. 63, pp. 825- 848.
- Crain, A. (2020)**, « La malédiction des ressources : les cas du Botswana et de la Zambie ». *Journal of Economics*, Vol. 3, pp. 25- 48.
- De Soysa, I. & Malmin Binningsbø, H. (2005)**, « Les Excréments du Diable comme Ciment Social : Ressources Naturelles et Terreur Politique, 1980–2002 », *Revue internationale des sciences sociales*, Vol. 57, pp. 21-32.
- Demissie, M. Z. (2014)**, « The Natural Resource Curse in Sub-saharan Africa: Transparency and International Initiatives ». *Journal of Economics*, Vol. 9, N° 2, pp. 12-38.
- Dhahri S. et Omri A. (2018)**, “Entrepreneurship Contribution to the Three Pillars of Sustainable Development: What does the Evidence Really say?”, *World Development*, N° 106, pp. 64–77.
- Dunning, T. (2008)**, « Crude Democracy: Natural Resource Wealth and Political Regimes », *Cambridge University Press, Cambridge*, Vol. 19, N° 12, pp. 11-54.
- Dutta N. et Meierrieks D. (2021)**, “Financial development and entrepreneurship”, *International Review of Economics & Finance*, N° 73, pp. 114–126.

- Eckerberg, K. (2019)**, « Environment and natural resource politics ». *Journal of Economics*. Vol. 75, N° 2, pp. 52-88.
- Eddani Mohammed (2024)**, « Investigation de l'Efficacité de la Transmission de la Politique Monétaire à l'Economie Réelle au Maroc : Analyse par un Modèle Var », *Revue Alternatives Managériales et Economiques*, Vol. 6, N° 1, pp. 184-196, Février 2024.
- Egorov, G. Guriev, S. M. and Sonin, K. (2009)**, « Why Resource Poor Dictators Allow Freer Media: A Theory and Evidence from Panel Data », *American Political Science Review*. Vol. 103, N° 4, pp. 645-668.
- Everhart S.S., (2010)**, « The Resource Curse and Private Investment: A Theoretical Model of the Impact of Corruption », *Education, Business and Society: Contemporary Middle Eastern Issues*, Vol 3, N° 2, pp. 117-135.
- Farzanegan, M. R (2014)**, « Les pays riches en pétrole peuvent-ils encourager l'entrepreneuriat ?, Entrepreneuriat et Développement Régional : *Revue Internationale d'Economie*, Vol. 34, pp. 34-75.
- Farzanegan, M. R, Lessmann, C. & Markwardt, G. (2018)**. “Natural Resource Rents and Internal Conflicts: Can Decentralization Lift the Curse?”, *Economic Systems*, Vol. 42, N° 2, pp. 186-205.
- Farzanegan, M. R. & Witthuhn, S. (2014)**, « Demographic Transition and Political Stability: Does Corruption Matter? », Joint Discussion Paper Series in Economics, N°. 59-2014, *Univ., Dep. Of Business Administration & Economics*, Marburnationale, Vol. 26, N° (9-10), pp. 706–25.
- Fearon, J. D., and Laitin, D. (2003)**, « Ethnicity, Insurgency, and Civil War », *American Political Science Review*, Vol. 97, N° 1, pp.75–90.
- Fearon, J.D. (2005)**, « Primary Commodity Exports and Civil War », *Journal of Conflict Resolution* Vol. 49, N° 4, pp. 483–507.
- Ferranti, D. D., Perry, G. E., Foster, W., Lederman, D., Valdes, A. (2002)**, « From Natural Resources to the Knowledge Economy, World Bank Latin American and Caribbean Studies », Washington, D.C., *World Bank*, Vol. 9, N° 14, pp. 43–87.
- Frankel, J.A. (2012)**, « The Natural Resource Curse: A Survey Diagnoses and Prescriptions », *HKS Faculty Research Working Paper Series*, J. F. Kennedy School of Government, Harvard University.
- Freehills, R. S. (2020)**, « The role and impact of institutions curse in perpetuating the resource curse ». *Journal of Economics*, Vol. 19, N° 14, pp. 43–77.
- Gandjon Fankem G. S. (2019)**, « La Corruption Huile ou est-elle un Grain de Sable dans les Rouages du Commerce ? Test Empirique à partir des Echanges Intra-CEMAC », *African Development Review*, Vol. 29, N° 3, pp. 485–497.
- Glaeser E. L.; La Porta R.; Lopes-De-Silanes, F. and Shleifer, A., (2004)**, « Do Institutions Cause Growth? » *Journal of Economic Growth*, Vol. 9, N° 3, 2004, pp. 271-303.
- Guenther, B. (2008)**, « The Asian drivers and the resource curse in Sub-Saharan Africa: the potential impacts of rising commodity prices for conflict and governance in the DRC », *The European Journal of Development Research*, Vol. 20, N° 2, pp. 347–363,
- Guérineau S. & Jacolin L. (2014)**, « L'inclusion Financière en Afrique Subsaharienne : Faits Stylisés et Déterminants », *Revue d'Economie Financière*, N° 4, pp. 57-80.
- Gunton T. (2003)**, « Natural Resources and Regional Development: An Assessment of Dependency and Comparative Advantage Paradigms », *Economic Geography*, Vol.79, pp.67–94.
- Gylfason T. (2001)**, « Natural Resources, Education, and Economic Development », *European Economic Review*, 45(4-6), pp. 847–859.
- Gylfason, T. and Zoega G. (2003)**, « Inequality and Economic Growth: Do Natural Resources Matter? », in T. Eicher, and S. Turnovsky (eds.), « Inequality and Growth: Theory and Policy Implications », *MIT Press*, CambridgeS
- Harvey R. (2021)**, « Africa: A Roadmap for Reversing the Resource Curse », *Journal of African Development*, Vol. 19, N° 14, pp. 683–707.

- Henri A. O. (2019)**, « Natural Resources Curse: A Reality in Africa Resources Policy », *Journal of African Development*, Vol. 63, N° 2, pp. 301–427.
- Hodgson Geoffrey (2002)**, « The Evolution of Institutions: An Agenda for Future Research », *Constitutional Political Economy*, Vol. 29, N° 24, pp. 213–267.
- Hodler R. (2006)**, « The Curse of Natural Resources in Fractionalized », Countries. *European Economic Review*, Vol. 50, N° 6, pp. 1367–1386.
- Humphreys M.; Sachs J. and Stiglitz J. E. (Eds.). (2007)**, « Escaping the Resource Curse », New York: *Columbia University Press*. Vol. 11, N° 8, pp. 113–207.
- Hussain Z. (2014)**, « Can Political Stability Hurt Economic Growth? South Asia/can-political-Stability-hurt-economic-growth », *Journal of African Development*, Vol. 31, N° 5, pp. 472–501.
- Iizuka M. and Katz J. (2012)**, « Natural Resource Industries, Tragedy of the Commons and the Case of Chilean Salmon Farming », *International Journal of Institutions and Economies*, Vol. 3, N° 2, pp. 259–286.
- Isham Jonathan T. (2005)**, « The Varieties of Resource Experience: Natural Resource Export Structures and the Political Economy of Economic Growth », *The World Bank Economic Review*, Vol. 19, N° 2, pp. 141-174
- Isham, J., Woolcock, M., and Gwen, B. (2003)**, « The Varieties of Resource Experience: How Natural Resource Export Structures Affect the Political Economy of Economic Growth Middlebury », *College Discussion Paper* N° 10, Vol. 139/ssrn.410364.
- Jamart, C., & Rodeghier, M. (2009)**, « Sharing power: The sustainable management of natural resources is a political choice », What policy instruments create environments favorable to co-management? , *Journal of Development Economics*. Vol. 114, pp. 55-63.
- Jensen, N. et L. Wanchekon. (2004)**, « Resource wealth and political regimes in Africa ». *Comparative Political Studies*, Vol. 37, N° 7, pp. 816-841.
- Kayitare, F., Perdomo, C., & Brouwer, F. (2015)**, « Natural Resources, Representative Democracy and Development: What Role for Political Parties? », *Journal of Development Economics*. Vol. 114; pp. 55-63
- Kaznacheev, P. (2017)**, « Curse or blessing. How Institutions Determine Success in Resource Rich ». », New York: *Columbia University Press*, Vol. 12, N° 34, pp. 113–227.
- Kelley, P. (2016)**, « Book by Political Scientist Victor Menaldo de bunks notion of ‘Resource curse’ ». *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 11, pp. 78-123.
- Kjetil B. et Mohammad R.F, (2015)** « Rentes des Ressources Naturelles et Stabilité Politique au Moyen- Orient et Afrique du Nord » *Rapport CESifo DICE* 3/2015, Vol. 49, N° 4, pp. 348–453.
- Kurečić, M., & Seba, P. (2016)**, « The Resource Curse in Sub-Saharan Africa: A reality corroborated by the empirical evidence ». *International Journal of Institutions and Economies*, Vol. 49, N° 4, pp. 483–507. pp. 28-54.
- Lewin M. (2011)**, « Botswana’s success: Good governance, Good policies, and good luck ». *Journal of Development Economics*. Vol. 44, N° 1, pp. 37-68.
- Mahdavi, P. (2019)**, « Institutions and the “resource curse”: Evidence from cases of oil-related bribery ». *Journal of Development Economics* Vol. 41, N° 31, pp. 113–217.
- Maleki, A. (2013)**, « Dynamics of Knowledge Base Complexity: An Inquiry into Oil Producing Countries », Struggle to Build Innovation Capabilities, PhD thesis, Edinburgh University.
- Marin, A., Navas-Aleman, L., Perez, C. (2015)**, « Natural Resource Industries as a Platform for the Development of Knowledge Intensive Industries », *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, Vol. 106, N° 2, pp. 154–168.

- Mathews, J. A., Reinert, E. S. (2014)**, « Renewables, manufacturing and green growth: Energy strategies based on capturing increasing returns », *Futures*, Vol.61, pp. 13–22.
- Matunhu, J. (2011)**, « A Critique of Modernization and Dependency Theories in Africa: Critical Assessment », *Journal of Development Economics*. Vol. 10, N° 1, pp. 45-78.
- Mbaku, J. M. (2020)**, « Good and Inclusive Governance is imperative for Africa’s future». *The Journal of Economic*, Vol.5, pp.56.
- Melhum, H., Moene, K., & Torvik, R. (2006)**, “Institutions and the Resource Curse”, *The Economic Journal*, Vol. 116, N° 1, pp. 1–20.
- Messaoudi S., et Mezemate S., (2015)**, « The Evolution of Institutions: An Agenda for Future Research », *Constitutional Political Economy, Netherlands*, Vol. 11, N° 22, pp. 63–93.
- Muigua, K. (2020)**, « Exploited, Poor and Dehumanised: Overcoming the Resource Curse in Africa », *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 63, N° 41, pp. 54–86.
- Nana Kuindja R. (2022)**, « La Problématique de la Bonne Gouvernance Financière au sein des Banques de la CEMAC », *Revue des Études Multidisciplinaires en Sciences Économiques et Sociales*, Vol. 7, N° 1, pp. 26-48, Février 2022.
- Nana Kuindja R. (2023)**, « Qualité de la Gouvernance, Profondeur Financière et Inégalités d’Accès à l’Education en Afrique Subsaharienne », *Revue Economie, Gestion et Société*, Vol. 1, N° 40, pp. 1-32, Août 2023.
- Ngwen N. (2021)**, « Développement Financier et Inégalités de Revenus en Afrique Subsaharienne : Une analyse empirique sur les données de panel », *Repères et Perspectives Economiques*, Vol. 5, N° 1, pp. 234-278.
- Ongo Nkoa E.B., Bitoto Ewolo F., Ondoua Beyene B. et Mbognou Nchinda C. (2024)**, « Does Innovation Drive up Income Inequality in Africa ? », *Journal of the Knowledge Economy*, Vol. 10, N° 11, pp. 16-47.
- Oyinlola, M., Adeniyi, O., & Raheem, I. (2015)**, « Natural resource abundance, institutions and economic growth in Africa », *African Journal of Economic and Sustainable Development*, Vol. 4, N° 1, pp. 34–48.
- Perlikowski, L. (2019)**. « Comment Appréhender la Stabilité des Régimes Politiques d’un Point de vue Théorique ? », *Politja*, Vol. 16, N° 63, pp. 111–123.
- Philippot L. M. (2008)**, « Rente Naturelle et la Composition des Dépenses Publiques ». *Reflets et Perspectives de La Vie Economique*, Vol. 47, N° 4, pp. 49-63.
- Pritchett, L. (2000)**, « Understanding patterns of economic growth: Searching for hills among plateaus, mountains, and plains », *The World Bank Economic Review*, Vol. 14, N° 2, pp. 221–250.
- Reinhart C. and Rogoff K. (2002)**, “FDI to Africa: The Role of Price Stability and Currency Instability”, *Annual World Bank Conference on Development Economics*, Washington DC, April.
- Robinson, J., Torvik, R., & Verdier, T. (2006)**, « Political Foundations of the Resource Curse », *Journal of Development Economics*, Vol. 79, 2006, pp. 447–468.

- Rodrik, D., SubramaniaN, A., Trebbi, F. (2003)**, « Institutions Rule: The Primacy of Institutions Over Geography and Integration in Economic Development », *Journal of Economic Growth*, Vol. 9, N° 2, pp. 131–165.
- Ross, M. L., (2004)**, « How Do Natural Resources Influence Civil War? Evidence from Thirteen Cases ». *International Organization*, Vol. 58, N° 1, pp. 35-67.
- Ross, M. L., (2007)**, « How Mineral-Rich States Can Reduce Inequality », Chapter 9 in « Escaping the Resource Curse », edited by M. Humphreys, J. Sachs and J. Stiglitz (*Columbia University Press: NY*). pp. 236-255.
- Rotillon, G. (2005)**, « Economie des Ressources Naturelles » (Editions la découverte). *Journal of Development Economics*. Vol. 92, N° 1, pp. 28-51.
- Roy, C.-B., Sarkar, S., Mandal, N.R. (2013)**, « Abondance des Ressources Naturelles et Performance Economique une Revue de la Littérature ». *Courant. Goujon Urbain*, Vol. 1, N° 4, pp. 148-202.
- Safdar, S., Khan, A., & Andlib, Z. (2022)**, « Impact of good governance and natural resource rent on economic and environmental sustainability: an empirical analysis for South Asian economies ». *Environmental Science and Pollution Research*, 11356-022-21401-9, October 2022.
- Sala-i-martin, X. et Subramanian, A. (2003)**, « Addressing The Natural Resource Curse: An Illustration From Nigeria », *National Bureau Of Economic Research*, Working paper No. W9804.
- Sánchez O., Aida Caldera, Serres A., Gori F., Hermansen M. et Röhn (2016)**, « Renforcement de la Résilience Economique : Aperçus du Bilan des Récessions Graves et des Crises Financières après 1970, *Working Papers*, 2016.
- Sarmidi, T. Law, S.H. and Jafari, Y. (2014)**, « Resource Curse: New Evidence on the Role of Institutions », *International Economic Journal*. Vol. 28, N° 1, pp. 191-206.
- Shahbaz M., Bhattacharya M. et Mahalik M. K. (2017)**, “Finance and Income Inequality in Kazakhstan: Evidence Since Transition with Policy Suggestions”, *Applied Economics*, Vol. 49, N° 52, pp. 5337-5351.
- Sharma R. R., Chawla S. and Karam C. M. (2021)**, “Global Gender Gap Index: World Economic Forum Perspective”, *In Handbook on Diversity and Inclusion Indices*, Edward Elgar Publishing.
- Shaxson, N., (2005)**, « Nouvelles Approches de la Volatilité : Faire Face à la Malédiction des Ressources en Afrique Subsaharienne ». *Int. Aff*, Vol. 81, N° 2, pp.311–324.
- Sterwart, N. P. (2012)**, « Why Natural Resources are a Curse on Developing Countries and how to fix it ». *Industrial and Corporate Change*, Vol.6, pp. 12-34.
- Sun, H., Sun, W., Geng, Y., & Kong, Y. (2018)**, « Natural Resource Dependence, Public Education Investment, and Human Capital Accumulation ». *International Economic Journal*. Vol. 33, N° 1 pp.18-41.
- Tanzi, V. and Davoodi, H. (2001)**, « Political Economy of Corruption » chapter Corruption, Growth, and Public Finances, *London Routledge*, Vol. 2, pp 89–110.
- Torvik R, (2009)**, « Why do Some Resource-abundant Countries Succeed while others do not? », *Oxford Review of Economic Policy*, Vol 25, N° 2, pp. 241-256.
- Vahabi, M. (2017)**, « A Critical Survey of the Resource Curse Literature Through the Appropriability lens ». *Journal of Development Economics*, Vol. 97, N° 1, pp. 44-77
- Van der Ploeg, F. (2011)**, « Natural Resources: Curse or Blessing? », *Journal of Economic Literature*, Vol. 49, N° 2, pp. 366–420.
- Vásquez, I. (2011)**, « Advice to a free Libya on turning the resource curse into a blessing ». *Journal of Development Economics*. Vol. 92, N° 1, pp. 55-65.
- Vincente, P. C. (2010)**, « Does Oil Corrupt? Evidence from Natural Experiment in Africa » *Journal of Development Economics*. Vol. 92, N° 16, pp. 28-38.